

n°39 Nov - Déc15

CHANTIER p. 8
**Une halle
au Légué**

SAINT-BRIEUC

agglo

le magazine d'information

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR p. 5
**Nombre record
d'étudiants**

Dossier p. 17 à 23

Santé : L'Agglo en pleine croissance

Saint-Brieuc Agglomération le magazine d'information
Hillion - La Méaugon - Langueux - Plédran - Plérin
Ploufragan - Pordic - Saint-Brieuc - Saint-Donan
Saint-Julien - Trégueux - Tréméloir - Trémuson - Yffiniac

SAINT-BRIEUC
Agglomération
Baie d'Armor

“L’intercommunalité, vers des temps nouveaux”

Le schéma récemment proposé par le Préfet de la nouvelle carte de l’intercommunalité suggère que l’agglomération briochine puisse se réunir avec trois nouveaux territoires : Centre Armor Puissance 4, Quintin Communauté, le Sud Goëlo.



Bruno Joncour
Président de Saint-Brieuc Agglomération

C’est une approche qui répond à l’évidence à une cohérence territoriale et à une logique de bassin de vie, susceptible d’accroître fortement la dynamique de développement d’une agglomération, dont le potentiel existant est largement reconnu dans des limites géographiques aujourd’hui trop réduites.

Ainsi, la communauté de territoires proposée prend place dans une nouvelle configuration départementale et régionale qui renforce son positionnement en Bretagne Nord, et lui permet d’envisager de peser d’un poids significatif pour s’inscrire dans une organisation territoriale mieux équilibrée.

C’est avec responsabilité, réactivité et enthousiasme que la Communauté d’agglomération a engagé les contacts, les études et les perspectives de rapprochement, en ayant à l’esprit la volonté d’aboutir à la construction d’un projet commun et le souci de respecter les identités, les spécificités et la diversité des territoires ainsi réunis.



“Durant la foire exposition, un membre du collectif du graffeur Brinks a réalisé une démonstration de graff. Un art qui devrait séduire les étudiants de l’Agglomération qui, pour certains, viennent de faire leur rentrée.

Pages 5 et 6



“Lors du Tedx, des personnalités ont partagé leurs idées novatrices, à La Passerelle. Une conférence qui montre le dynamisme de Saint-Brieuc, tout comme l’implantation, dans un autre domaine, du chantier naval Futuna Yachts, au Légué.

Page 9



“Le week-end des 19 et 20 septembre, la Nuit des feux a enflammé le parc de Boutdeville, à Langueux. D’autres rendez-vous sont au programme en novembre et décembre.

Pages 28 et 29



“Le festival Photoreporter a permis à de nombreuses personnes de découvrir des photoreportages inédits. Les détenus de la maison d’arrêt de Saint-Brieuc ont pu, eux aussi, profiter de l’événement.

Page 16



“Le nouveau parvis du Palais des congrès et des expositions et son écran géant ont été inaugurés le 12 septembre. D’autres chantiers sont en cours dans l’Agglomération, comme par exemple, le quai Armez, au Légué.

Page 8



L'actualité "à chaud" !
Réagissez, complétez, critiquez... les thèmes abordés
sur notre page facebook.com/saintbrieucagglo

Bus

La carte KorriGo se recharge sur internet



Depuis juillet, il est possible de recharger sa carte KorriGo sur le site tubinfo.fr et donc de payer en ligne. Cela vaut pour le coupon 10 voyages, le coupon hebdomadaire, les abonnements mensuel et annuel. La date de validité de ces derniers commence à la date d'achat. Pour un paiement échelonné, il est encore nécessaire de se rendre au Point Tub, 5, rue du Combat des Trente, à Saint-Brieuc, avec un relevé d'identité bancaire.

Le 25^e salon Sup'Armor va se dérouler les 3, 4 et 5 décembre, au Palais des congrès des expositions. Pendant trois jours, les lycéens vont pouvoir se renseigner avec leurs enseignants, leurs parents ou seuls sur les quelque 250 formations post-bac présentées. Pour que ce rendez-vous soit le plus constructif possible, les organisateurs du salon délivrent sur le site internet www.suparmor.fr des conseils pour bien se préparer, pour poser les bonnes questions...

Sup'Armor Un salon pour préparer l'après-bac

Le 25^e salon Sup'Armor va se dérouler les 3, 4 et 5 décembre, au Palais des congrès des expositions. Pendant trois jours, les lycéens vont pouvoir se renseigner avec leurs enseignants, leurs parents ou seuls sur les quelque 250 formations post-bac présentées. Pour que ce rendez-vous soit le plus constructif possible, les organisateurs du salon délivrent sur le site internet www.suparmor.fr des conseils pour bien se préparer, pour poser les bonnes questions...

Salon Sup'Armor, au Palais des congrès et des expositions, les 3 et 4 décembre, de 9h à 12h et de 13h à 17h ; le 5 décembre, de 9h à 13h. Gratuit.



Plus d'infos
www.suparmor.fr

Jardinage

Des ateliers trucs et astuces

L'association Vert le jardin en Côtes d'Armor organise des rencontres deux jeudis par mois, de 18h à 20h, dans son local, 22 boulevard Hoche, à Saint-Brieuc. Le 12 novembre, la réunion s'intitule "Préparer son jardin pour l'hiver". Celle du 26 novembre portera sur le bouturage et sur la multiplication des végétaux. Le rendez-vous du 10 décembre permettra d'échanger des trucs et astuces sur le bricolage et la décoration de jardin. À noter que Vert le jardin permet d'acheter des graines par groupement.



Plus d'infos
Vert le jardin en Côtes d'Armor
22, bd Hoche, à Saint-Brieuc
06 48 48 12 24
22@vertlejardin.fr
www.vertlejardin.fr

Entreprises L'Agglo présente ses offres immobilières

Saint-Brieuc Agglomération, la Ville de Saint-Brieuc et Côtes d'Armor développement seront présents du 2 au 4 décembre au salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI), au palais des congrès de Paris. Cette année, ces trois acteurs mutualisent leur stand avec Lorient Agglomération, Lannion Trégor communauté et Quimper communauté. L'objectif pour notre territoire est de faire la promotion de la Zac de la gare, du pôle d'échanges multimodal, des autres zones d'activités et de promouvoir la qualité de vie en Baie de Saint-Brieuc.



Campus Mazier

Les travaux d'aménagement commencent !



L'objectif est d'étoffer le campus et d'en faire un lieu de vie identifié et cohérent. À terme, 3 000 étudiants devraient y cohabiter.

L'arrivée de l'Ifsi en 2018

Actuellement, l'institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) se trouve à l'hôpital Yves-le-Foll. Son déménagement au campus Mazier est prévu depuis quelques années, mais le projet se concrétise. "En septembre, le syndicat de gestion du pôle universitaire (SGPU) a acheté à la Ville les deux terrains de sport situés au cœur du campus (1,2 millions d'euros), explique Brigitte Blévin, présidente du SGPU. Le terrain d'honneur, près du gymnase, va accueillir le nouveau bâtiment de l'Ifsi." Les travaux, d'abord de réseaux, doivent commencer courant novembre. "La construction, financée par la Région (5,3 millions d'euros), commencera réellement au printemps 2016 pour une livraison prévue début 2018."

Le resto U transféré

Le restaurant universitaire, qui se trouve boulevard Waldeck Rousseau, doit se rapprocher des étudiants et s'installer sur le campus, éventuellement sur le deuxième terrain de sport. "Les études ont démarré en octobre, précise Brigitte Blévin. Notre objectif est d'ouvrir le nouveau restaurant en même temps que l'Ifsi, soit en 2018." Le bâtiment (budget État-Région de 3 millions d'euros⁽¹⁾) devra répondre aux nouveaux be-

soins des jeunes. "On peut imaginer qu'il s'agira d'un lieu où on peut manger et travailler en même temps, avec la wi-fi... et une grande amplitude d'horaires d'ouverture".

L'ESPE en attente

La volonté du SGPU est que le campus puisse accueillir l'école supérieure de professorat et de l'éducation (ESPE), entre le gymnase et le futur Ifsi. "L'opération n'a pas pu être inscrite au contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020. Mais nous comptons sur une révision en cours de contrat. En 2017, en fonction de la maturité des différents projets prévus au CPER, l'ESPE pourrait finalement bénéficier de financements."

Une esplanade

Une esplanade piétonne reliant Rennes 2 et l'IUT doit être aménagée. "Nous souhaitons en faire un lieu de vie. Des noues paysagères apporteront un peu de verdure... Un espace sera même dédié à l'installation d'un chapiteau pouvant recevoir des concerts, des spectacles."

La rue Henri-Wallon limitée à 30km/h

Cette voie qui traverse le campus Mazier sera à terme limitée à 30 km/h. À noter qu'une aire de stationnement sera aménagée au sud de l'IUT. ●

(1) dont 500 000€ de Saint-Brieuc Agglomération.

Rentrée universitaire

Plus de 5 700 étudiants dans l'Agglo !

Début octobre, il y avait 5 732 étudiants inscrits en formation post-bac dans l'Agglomération de Saint-Brieuc (sans les chiffres de l'institut Rondeaux).

En 2014, ils étaient 5 513 (5 433 sans l'institut Rondeaux). "Nous atteignons, cette année, des chiffres jamais atteints, se réjouit Brigitte Blévin, présidente du Syndicat de gestion du pôle universitaire (SGPU). Cela montre que l'offre d'enseignement supérieur dans l'Agglo colle aux besoins."

À l'université, les effectifs sont en légère augmentation : 2 188 étudiants inscrits cette année contre 2 086 l'an dernier. Globalement, les formations enregistrent le même nombre d'inscriptions que l'année passée, sauf pour l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) qui passe de 183 à 287 élèves. Comme dans le reste de l'Hexagone, les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) attirent à Saint-Brieuc toujours plus de jeunes.

Les cursus post-bac dans les lycées passent de 1 541 inscrits (en 2014) à 1 645 inscrits cette année. "Cette belle progression s'explique par une hausse des effectifs dans les formations courtes (BTS), mais aussi dans les classes préparatoires."

Les établissements qui préparent aux métiers de la solidarité séduisent de plus en plus d'étudiants, comme l'Ifsi (institut de formation en soins infirmiers) qui compte 317 élèves (+ 24 en un an). La formation continue, enfin, poursuit sa croissance avec 535 inscrits au Cnam, cette année, contre 495 en 2014.

À noter que la nouvelle formation aux métiers de la sécurité développée par le Cnam accueille 57 étudiants.



Brigitte Blévin,
présidente du SGPU.

IUT

Une halle pour les étudiants... et les entreprises

Éric Chateau, professeur de technologie alimentaire.

L'IUT de Saint-Briec a rénové sa halle technologique afin, notamment, de l'adapter aux besoins du secteur agroalimentaire.

La halle technologique de l'IUT de Saint-Briec est utilisée depuis 20 ans par les étudiants en Génie biologique. "Plus de 1 000 élèves de DUT et 200 de licences professionnelles y ont fait leurs armes", déclare Éric Chateau, professeur de technologie alimentaire. Des entreprises, comme la Cooperl, Euralis, Laïta... ont déjà utilisé ses machines de pasteurisation, d'ultrafiltration ou encore de séchage lors de formations ou de recherches. "Mais on a aussi ouvert la halle à de petites entreprises et à des artisans du territoire", continue l'enseignant.

À l'automne 2013, cet espace de travail a été rénové. "Il fallait refaire le sol et les murs. On en a alors profité pour coller encore davantage aux besoins des entreprises de l'agroalimentaire." Dans la halle, trois ateliers ont notamment été créés. Le premier comporte une chambre frigorifique et un grand plan de travail pour le nettoyage, le pesage et la préparation. Le deuxième peut servir à la préparation et au découpage dans une atmosphère entre 8 et 12 degrés Celsius. Le troisième est une zone de cuisson et de refroidissement (plus une plonge).

Ces nouvelles installations qui ont coûté 220 000€ (financés par la Région, le Département, Saint-Briec Agglomération, le SGPU et par un autofinancement du département Génie biologique) servent depuis février aux étudiants. "Nous souhaitons aussi en faire profiter les entreprises. On pourrait, par exemple, mettre nos ateliers à disposition d'un charcutier qui souhaite lancer une gamme de produits traiteur. On serait même en mesure de l'accompagner..."

IUT de Saint-Briec
Département Génie biologique
18, rue Henri-Wallon
02 96 60 96 31



L'équipe de l'association "Bouge ton art".

Association

Ces étudiants veulent faire bouger les arts

Anciens élèves au lycée Freyssinet, de Saint-Briec, ils ont créé l'association "Bouge ton art" pour partager, tout simplement, de bons moments et pour proposer des spectacles multidisciplinaires.

Tout a commencé, il y a deux ans, au lycée Freyssinet (Saint-Briec). Anne Augat, animatrice d'éducation, propose un atelier artistique aux élèves. "L'idée était de réunir des personnes d'univers différents – des filières professionnelles et générales, des artistes ou pas – et de créer des spectacles mêlant la danse, la musique, le chant, le théâtre...", explique Anne.

La première année, un groupe de sept jeunes se constitue. "Ils sont toujours là, c'est le noyau dur ! Mais depuis, l'atelier a grandi, grandi, grandi... La dernière représentation, en juin dernier, a tout de même réuni 58 élèves." Et dans l'amphithéâtre, il y avait plus de 250 spectateurs !

"J'ai participé à l'atelier dès la première année. J'étais en seconde", raconte Lorine, aujourd'hui en terminale littéraire. Comme elle sait jouer du piano, elle en fait profiter le groupe. "Et grâce à l'émulation, je me suis aussi mise au chant..." Vincent, qui appartient aussi au cercle rapproché, chante, joue du piano et de la basse électrique. "Mais au final, l'an dernier, je me suis surtout concentré sur l'organisation technique."

"Il n'y a pas forcément besoin d'avoir un talent artistique pour rejoindre l'atelier, continue Anne. Il suffit d'avoir envie de

participer. On a besoin de personnes pour préparer les décors, pour s'occuper de la lumière... Nous sommes vraiment ouverts à tout le monde, à toutes les compétences, à toutes les influences artistiques..."

Si l'atelier perdure au lycée, les anciens élèves devenus étudiants ont envie de continuer l'aventure. "Nous avons créé l'association "Bouge ton art" fin août pour poursuivre ce qu'on a commencé au lycée, déclare Adrien Laperche, désormais en IUT. Notre objectif est de garder l'esprit de l'atelier et de présenter un spectacle en juin 2016, dans le centre-ville de Saint-Briec."

Très motivé, le jeune président s'est bougé pour trouver une salle. Les rendez-vous sont donnés, à 18h30, les lundis et mardis, dans la salle de musique de l'ancien IUFM (1, rue Théodule-Ribot, à Saint-Briec). "Je participe aussi à des réunions sur la vie des associations, explique Adrien. Patrice Hénaff, directeur de la ContreMarche, nous donne des conseils bien utiles pour démarrer." •

Bouge ton art
Salle de musique de l'ancien IUFM,
1, rue Théodule Ribot, à Saint-Briec.
Rendez-vous les lundis et mardis, à 18h30.
Adhésion : 5€
Adrien Laperche : 06 47 79 86 30
Anne Augat : 06 69 93 86 03

1,8

million d'euros TTC pour réaliser les travaux d'aménagement de la première phase de l'extension des Châtelets.

325 000€

pour réaliser la première phase de La Colignière.

Parcs d'activités communautaires

De nouvelles opportunités foncières

Les parcs d'activités des Châtelets et de La Colignière vont voir leurs surfaces augmenter afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Saint-Briec Agglomération gère 18 parcs d'activités représentant près de 500 hectares. Une surface qui va prochainement s'étendre puisque deux nouveaux sites connaissent actuellement des travaux d'aménagement⁽¹⁾ : Les Châtelets, sur les communes de Trégueux et de Ploufragan, et La Colignière (Trémuson).

"L'idée est de toujours avoir une longueur d'avance afin de pouvoir répondre immédiatement aux besoins des entreprises, explique Jean-Jacques Fuan, vice-président en charge du développement économique. Si une entreprise souhaite s'installer chez nous, il faut être en mesure de lui trouver des solutions. De même si elle est implantée localement, mais qu'elle désire s'agrandir. On ne peut pas laisser nos forces économiques partir."

Avant de proposer des terrains vierges, l'Agglomération présente toujours aux demandeurs des bâtiments vacants correspondant

à leurs attentes. Mais de nouvelles parcelles sont nécessaires. "Aux Châtelets, une extension de 45 hectares (en trois phases) est prévue, indique Hervé Charnay, de la Direction du développement économique. La première phase, de 15 ha autour de la rue de la Croix Denis, a commencé fin août et devrait s'achever en juin 2016." 4,5 ha sont d'ores-et-déjà prévus pour accueillir le nouveau dépôt des bus. "Les parcelles disponibles vont de 3 000 m² à 1,5 ha et peuvent être regroupées."

Le nouveau site de La Colignière doit porter sur 7,5 ha au total. Situé à proximité du double échangeur de l'aéroport, il bénéficie d'un accès privilégié à la RN 12. Il devrait permettre l'implantation d'activités artisanales et de petites unités industrielles. La première phase, de 1,45 ha, a démarré au début de l'été 2015 et devrait être terminée fin 2015. "Elle comporte 10 lots de 1 400 à 3 000 m² dont la moitié sont déjà réservés."

"En plus, de garantir une offre de terrains, ces deux chantiers donnent du travail aux entreprises locales, conclut Jean-Jacques Fuan. C'est aussi le rôle des collectivités locales." •

(1) Travaux réalisés dans le cadre d'une démarche de développement durable.



Accessibilité

Pas d'obstacle pour le handicap

D'ici trois ans, conformément à la loi, l'Agglomération devra avoir rendu ses bâtiments et l'essentiel de ses bus accessibles aux personnes handicapées.

Sur 752 points d'arrêt des Tub, 451 sont déjà accessibles aux personnes handicapées. 118

points prioritaires seront mis aux normes d'ici 2018. Les autres, souvent situés en zone rurale, ne seront pas aménagés.

La mise aux normes consiste souvent à revoir la largeur et la hauteur du trottoir, à implanter du mobilier urbain afin que les bus "collent" au quai, à matérialiser au sol la porte avant du bus pour les personnes malvoyantes... Des améliorations réalisées en concertation avec l'exploitant (Baie d'Armor transport) et les associations à travers la commission intercommunale d'accessibilité.

L'ensemble des bus devront aussi être adaptés à toutes les formes de handicap. La plupart sont déjà dotés d'un haut-parleur extérieur qui indique la ligne et la destination. À l'intérieur, la majorité

des véhicules sont équipés d'un plancher bas et d'un dispositif d'annonces sonores et visuelles des prochains arrêts.

À l'instar des quais et des bus, les bâtiments qui reçoivent du public et qui sont propriétés de l'Agglomération (hippodrome, piscines, Maison de la Baie, Espace initiative emploi...) doivent connaître quelques travaux et aménagements afin de devenir parfaitement accessibles. Les chantiers seront d'abord lancés dans les établissements recevant le plus de public.

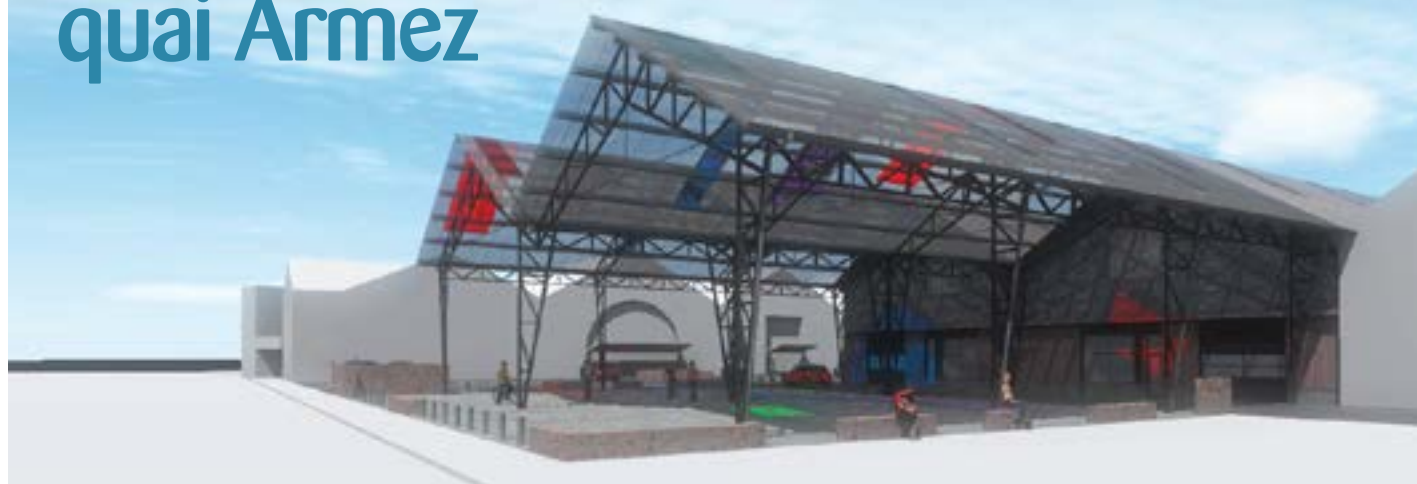
Ces mises aux normes d'accessibilité vont coûter 960 000€ HT pour les bus et les quais et 193 000€ pour les établissements recevant du public et s'étaleront sur trois années jusqu'en 2018.

587 m²
de halle seront construits
quai Armez.

4
entreprises devraient s'installer
dans le bâtiment prochainement rénové.

Port du Légué

Une halle en construction quai Armez



Une partie du bâtiment anciennement occupé par Cozigou, près du Carré Rosengart, va être détruite et l'autre rénovée. Un projet toujours en lien avec le monde maritime.



Vue du bâtiment
tel qu'il existe
aujourd'hui.

Une nouvelle charpente pour la halle
Appelé "Kanterbrau" ou "Cozigou", le bâtiment situé à côté du Carré Rosengart, au Légué, va connaître une profonde mutation. Sa partie avant va être entièrement détruite d'ici la fin de l'année pour laisser place, en juillet 2016, à une halle de 587 m² qui permettra d'accueillir différentes activités (puces nautiques, animations de Ti Ar Vro l'Oté...). "Au départ, nous avions imaginé garder la charpente, mais une étude a révélé qu'elle n'aurait pas supporté la prise au vent, explique Guillaume Batard, directeur de Baie d'Armor Aménagement (B2A). Il aurait fallu réaliser des aménagements très coûteux..." Pour garder, malgré tout, des traces de la construction et de l'histoire du site, une partie des murs va être conservée en fonction de la qualité des murs. "On devinera ainsi l'ancienne prise au sol."

Transparence et perspective
La nouvelle structure en métal, qui ne comptera que trois travées (contre six), donnera une impression de légèreté. En recul par rapport à la route, la halle dégagera la vue sur le Carré Rosengart, jusqu'à présent caché. "La toiture, complètement translucide, comportera des puits de lumière colorés, détaille Guillaume Batard. Même sans activité, la halle sera ainsi naturellement animée."

Le bâtiment rénové
La partie arrière du bâtiment va être rénovée. "Cette fois, nous gardons la charpente – particulièrement impressionnante – et les murs, indique Guillaume Batard. En revanche, la toiture, partiellement amiantée, va être refaite. Elle sera en partie transparente afin d'apporter de la lumière naturelle pour les artisans qui y prendront place." L'espace sera divisé en quatre locaux dont trois ont

déjà trouvé preneurs. Le chantier naval Futuna Yachts doit notamment s'y installer (lire ci-contre). "C'est une super opportunité qui va permettre de générer de l'activité pour les entreprises environnantes !" se réjouit le mandataire. La façade de cet édifice sera réalisée sur le même modèle que son voisin, le Carré Éric Tabarly. Sur le côté, face au Carré Rosengart, des ouvertures vitrées permettront aux entreprises et à leurs clients d'avoir un accès direct aux locaux.

Une voie parallèle
En parallèle du quai Armez, une voie pavée de granit breton va être aménagée d'ici juillet 2016. Elle partira du 6 quai Armez et longera le Carré Éric Tabarly et le bâtiment rénové (elle passera sous la halle) pour rejoindre le parking du Carré Rosengart. ●



Futuna Yachts

Ce chantier naval utilise les forces du Légué

Installé depuis quelques mois au port de Saint-Brieuc, Futuna Yachts ambitionne de fabriquer quatre à cinq voiliers par an. Une sacrée opportunité pour les artisans locaux.

"Avec Renan Leclerc, nous avons repris Futuna Yachts, qui existait depuis une dizaine d'années, il y a trois ans", explique Loÿs de la Soudière, un des deux dirigeants. Le siège social de l'entreprise est près de Rennes (Bruz), le chantier de construction de voiliers a pris place, voici plusieurs mois, à Saint-Brieuc, au port du Légué.

"Nous cherchions un espace important près de la mer, raconte l'entrepreneur. Nous avons reçu plusieurs propositions, mais celle du Légué – port en pleine mutation – était la plus intéressante. Nous avons été séduits par la présence d'artisans compétents et par la proximité de Paris. L'atmosphère familiale, enfin, nous correspond bien. On ne construira jamais 50 bateaux par an comme un Bénéteau !" Installé, pour l'instant, derrière le Carré Rosengart, le chantier naval devrait s'établir prochainement dans le hangar anciennement occupé par Cozigou (lire ci-contre).

"Nous achetons toutes les matières premières en France et nous les emmenons dans notre usine, en Ukraine, où travaillent 25 personnes. La coque en aluminium et la menuiserie y sont réalisées. Ensuite, nous ramenons le bateau pour les finitions au Légué." Pendant quatre mois, accastillage, gréements, sellerie, décoration... sont effectués sur place. "Des tâches que nous confions, pour la plupart, à des artisans locaux."

L'entreprise fabrique deux gammes de voiliers de 50 à 70 pieds (entre 15 à 25 mètres de long) : les Futuna et les Explorer. Le premier, "l'historique", est "racé et design". Sa coque est en aluminium, son mât en carbone et son roof en composite. "Il s'agit d'un voilier de croisière léger et rapide." Le second – 100% alu (sauf son mât en carbone) – s'apparente davantage à un 4x4 des mers. "C'est le genre de bateau sur lequel on fait un tour du monde ou une expédition vers les pôles."

Les acquéreurs de ce type de bateaux ne sont pas forcément très fortunés. "On s'adresse à des marins, à des connaisseurs qui ont un projet de vie. Certains peuvent vendre leur maison pour se lancer dans un tour du monde."

En 2015, Futuna Yachts n'a fabriqué qu'un seul voilier, présenté en septembre au Grand Pavois de La Rochelle. "Notre objectif est d'en sortir 3 à 5 par an. Nous avons tout mis en place pour y parvenir..." ●

Plus d'infos
info@futuna-yachts.com
01 55 85 83 50

Loÿs de la Soudière,
un des deux dirigeants
de Futuna Yachts.



Économie sociale et solidaire

Des valeurs au service d'un territoire

L'ESS représente 18% de l'emploi dans le pays de Saint-Briec.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est souvent associée au secteur social ou d'insertion. C'est ça, mais bien plus encore. Décryptage avec Flavienne Mazardo-Lubac, de Rich'ESS, pôle de développement de l'ESS du pays de Saint-Briec.

L'économie sociale et solidaire, c'est quoi ?

Il y a longtemps eu un flou sur ce qu'est réellement l'ESS. Mais depuis 2014, une loi indique précisément ce qu'elle recouvre. Il s'agit d'un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines d'activité. Elle répond juste à certains critères.

Quels sont ces critères ?

Ce mode d'entreprendre doit être collectif et démocratique. Ainsi chaque membre – un adhérent dans une association, un sociétaire dans une mutuelle ou un salarié dans une Scop – dispose d'une voix et a donc un rôle dans les prises de décisions stratégiques. Autre critère : les bénéficiaires sont majoritairement utilisés pour maintenir ou développer l'activité de la structure. Il n'y a pas de répartition des bénéfices entre actionnaires ! Enfin, elle doit avoir une utilité sociale, répondre aux besoins d'un territoire. Son but n'est pas seulement de réaliser des bénéfices.

Une entreprise peut donc faire partie de l'ESS.

Tout à fait, si elle répond aux critères mentionnés précédemment. Cependant, l'ESS est plus souvent incarnée par des associations, des coopératives, des mutuelles ou encore des fondations.

Quels sont les secteurs d'activité où l'ESS est exercée ?

On a tendance à cantonner l'ESS aux activités employant des personnes handicapées ou en insertion. Or tous les secteurs peuvent faire partie de l'ESS : la santé, la culture, les transports, l'enseignement, l'accompagnement à la création d'entreprises, le commerce...

L'argent et l'ESS ne font pas bon ménage.

Pas du tout. On peut appartenir à l'ESS et faire des bénéfices. Tout dépend de l'usage qu'on fait de cet argent. Par exemple, une mutuelle qui dégage de l'argent l'utilise pour déployer de nouveaux services de santé.

Quelle est le poids de cette économie ?

Dans le pays de Saint-Briec, on estime que 800 structures font partie de l'ESS et que cette économie représente 18% de l'emploi (10% au niveau national et 14% en Bretagne).

Rich'ESS, c'est quoi ?

Rich'ESS est un pôle de développement de l'ESS. Sur les 21 pays que compte la Bretagne, 15 disposent d'un pôle tel que Rich'ESS. Notre objectif est de mettre les acteurs de l'ESS en relation, de faire connaître ce mode d'entreprendre et de le développer. C'est notamment pour ça que nous participons, en novembre, au mois de l'ESS. ●

Plus d'infos

Rich'ESS
2, rue de la Croix Lormel, à Plérin
02 96 52 48 97
contact@richess.fr
richess.fr

Le programme du mois de l'ESS

Autour de la monnaie...

Projection-débat
Le 3 novembre, 20h15, maison de quartier de Robien (Saint-Briec).

À la découverte des ateliers d'insertion

Le 4 novembre, 10h-12h et 14h-16h, à Adaléa (Saint-Briec).

Collecte de vêtements et objets métalliques

Le 4 novembre, 10h-12h et 14h-16h, ateliers tri et métaux (vêtements et objets), à Adaléa et pôle Emploi-Formation, à Saint-Briec.

Les métiers des mutuelles

Le 4 novembre, 14h, Cité des métiers.
Sur inscription. Une semaine pour vous essayer gratuitement au coworking ! Les 9, 10, 12 et 13 novembre, 9h-18h, à la Matrice (Saint-Briec).

Soirée ciné-débat : une alimentation pour tous !

Le 13 novembre, 18h, Terrasse du Point-Virgule (Langueux).

Journée des associations de solidarité internationale

Journée d'information et de sensibilisation, le 14 novembre, 14h - 18h, centre social du Plateau (Saint-Briec).

Apéro-Cigales

Le 16 novembre, 19h, au bar Le Cessonais (Saint-Briec).

Bonheur au travail : fable ou réalité ?

Le 17 novembre, 8h-10h, à La Matrice, 36, rue Saint-Guillaume (Saint-Briec).

Les métiers de l'humanitaire et de la solidarité internationale

Le 18 novembre, 14h, Cité des métiers.
Sur inscription.

Samedi gourmand du commerce équitable

Le 21 novembre, 10h-13h, Artisans du Monde (Saint-Briec).

Projection-débat : "Oh la vache !"

Le 24 novembre, 18h, maison de quartier de Robien (Saint-Briec).

Plus de rendez-vous, notamment pour les associations, et d'informations pratiques sur l'agenda partagé : richess.fr/actualites/agenda



Espace initiatives emploi

Pour qu'Internet n'ait plus de mystères

Labellisée antenne P@T au niveau régional, l'Espace Initiatives Emploi, à Saint-Briec propose des téléformations aux demandeurs d'emploi.

Le 22 septembre, l'Espace Initiatives Emploi (EIE) a obtenu le label antenne P@T, pour point d'accès à la téléformation. "Désormais, nous pouvons proposer le Visa Internet Bretagne, une formation gratuite à l'utilisation d'Internet", se réjouit Chantal Gaubert, responsable de l'EIE. Pour en bénéficier, il suffit de rencontrer une des deux conseillères ressources qui évaluera le niveau en informatique de la personne en situation de recherche d'emploi et/ou en reconversion professionnelle. "Si elle part de zéro, on l'orientera plus vers la formation AGIR que nous dispensons depuis plusieurs années, précise Michèle Lorant, conseillère. S'il a quelques connaissances, on le dirigera vers le Visa Internet."

Le Visa Internet comprend 8 à 10 heures de cours collectifs qui peuvent être assurés par quatre organismes : Émeraude formation (Plérin), Armor formation (Saint-Briec), le Greta (Saint-Briec) et MB FOR (Saint-Briec). "Pour ce dernier, le formateur sera présent à l'EIE tous les jeudis matins afin de dispenser la formation collective obligatoire.

Les groupes seront composés de huit personnes maximum", indique Chantal Gaubert.

Au terme de la formation collective, les bénéficiaires du Visa Internet pourront poursuivre leur apprentissage, pendant trois mois maximum, sur le site internet de la Région. Une étape nécessaire pour valider leur Visa. "Une salle équipée d'ordinateurs et de casques audio est mise à leur disposition à l'EIE."

Cet espace "internet" est également accessible à toutes personnes souhaitant suivre des formations à distance.

À noter que Médiacap, dans le centre-ville de Saint-Briec, dispose également du label antenne P@T et s'adresse à tous. ●

Espace Initiative Emploi
47, rue du Docteur Rahuel,
à Saint-Briec
02 96 77 33 00
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Médiacap,
4, rue Jouallan, à Saint-Briec.
02 96 68 90 31.
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

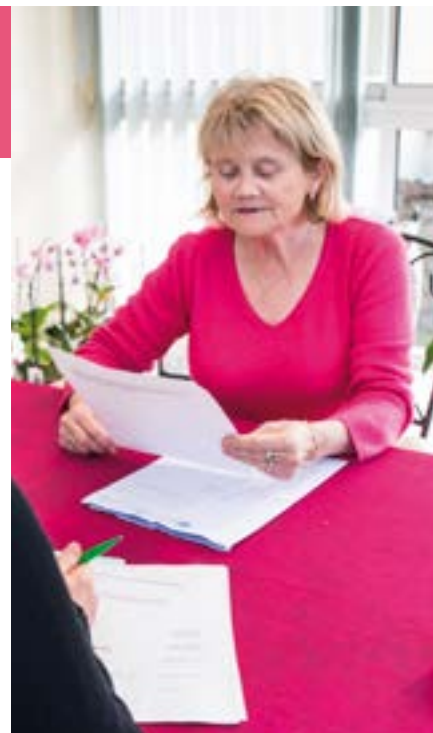
L'insertion comme ambition

L'Espace Initiatives Emploi s'adresse aux personnes en recherche d'emploi ou en insertion professionnelle. Il permet d'accéder facilement aux ressources essentielles pour construire son projet professionnel, consulter les offres d'emploi et se renseigner sur les formations. Douze postes informatiques sont notamment à disposition afin de consulter des sites internet dédiés à la recherche d'emploi, de saisir son CV et ses lettres de motivation, d'envoyer des candidatures par e-mail...

Deux conseillères ressources du service insertion sociale et professionnelle sont pré-

sentes pour épauler les usagers dans leurs démarches. Elles peuvent également recevoir en entretien individuel des personnes qui souhaitent faire un diagnostic de parcours, réaliser un CV ou un courrier, préparer un entretien... En 2014, elles ont ainsi réalisé 580 entretiens (+26% par rapport à 2013).

Enfin des permanences et diverses actions mobilité sont organisées à l'EIE par T'mobil, plate-forme mobilité de Saint-Briec Agglomération.



790

personnes ont été aidées, en 2014, par le Clic Terres et Mer et 1 046 par la coordination personnes âgées de Saint-Briec.

Personnes âgées

C'est simple comme un Clic !

Le centre local d'information et de coordination (Clic) Saint-Briec Terres et Mer vient en aide aux personnes âgées de l'Agglomération et au-delà.

"Je n'arrive plus à assurer l'entretien de l'appartement de mes parents... Je ne sais pas comment faire." "Je m'occupe de ma mère qui souffre de la maladie d'Alzheimer... Je suis épuisée." "Je soigne une personne âgée qui a du mal à se laver toute seule. Je pense qu'elle aurait besoin d'un coup de main..." C'est le genre de coup de fil que reçoit quotidiennement le Centre local d'information et de coordination (Clic) Saint-Briec Terres et Mer.

"Le Clic est un lieu d'écoute pour les plus de 60 ans qui vieillissent et qui ont besoin d'être aidés pour rester chez eux," explique Isabelle Corlay, responsable de ce centre, géré par le Département. *Il y a tellement de prestataires qui interviennent dans le domaine du vieillissement qu'un guichet unique était nécessaire pour bien orienter les gens."*

La majorité (40%) des individus qui s'adressent au Clic font partie de l'entourage (enfants, petits-enfants, voisins, amis...) des personnes âgées. *"Il y a ensuite les professionnels (30 à 40%) : des infirmières, des médecins, des aides à domicile, des agents des services sociaux, des élus..."* Ce n'est donc que plus rarement que les personnes âgées appellent d'elles-mêmes le Clic.

"Parfois, un appel téléphonique donne lieu à une simple réponse, sans avoir besoin d'aller plus loin, constate Isabelle Corlay. Dans d'autres cas, on peut sentir qu'il y a d'autres problématiques et on propose une visite chez les personnes âgées. Nous sommes toujours bien accueillies car nous intervenons vraiment dans leur intérêt. On ne va pas au-delà de ce qu'elles souhaitent... Lors d'une visite, on peut, par exemple, se rendre compte que des aménagements sont nécessaires dans le logement ou que la personne a besoin d'une aide à domicile..."

Le Clic apporte aussi son soutien aux aidants, c'est-à-dire aux proches qui s'occupent des personnes âgées. *"Cela peut être un conjoint qui a juste besoin de souffler un peu. On oriente notamment vers les accueils de jour (une demi-journée ou une journée) pour les personnes âgées dépendantes."*

Plus d'infos

Clic Saint-Briec Terres et Mer
Maison du Département
76 b, rue de Quintin, à Saint-Briec
Accueil téléphonique, au 02 96 77 68 68,
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.
Accueil physique, sur rendez-vous, l'après-midi.
Clic-stbc-terresetmer@cotesdamor.fr

Pour les habitants de Saint-Briec :
Coordination personnes âgées, CCAS,
6 ter, rue du Maréchal Foch, à Saint-Briec.
02 96 62 55 43

Conférence

Soutenir aussi l'entourage des personnes âgées

À l'occasion de la semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées (du 12 au 18 octobre), le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) a organisé, le 16 octobre, une matinée d'information et de réflexion sur les aidants. En effet, élus, techniciens des CCAS (directeurs et gestionnaires de services de soins à domicile, entre autres), professionnels

et partenaires du secteur du vieillissement s'intéressent de plus en plus à ces époux, ces enfants, ces frères ou sœurs... qui aident, souvent quotidiennement, une personne âgée en perte d'autonomie, souffrant d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson ou d'autres pathologies. Ces aidants souhaitent maintenir leur proche à domicile, mais ont besoin de soutien, de souffler une journée...

Je relooke mes chaises

Découvrez les trucs et astuces pour donner une nouvelle identité à vos vieilles chaises !

LUN 23 NOV > 18h30 à 20h30

Le Grand Pré • Langueux ▶

JEU 26 NOV > 18h30 à 20h30

Salle des Coteaux • Plédran ▶

LUN 30 NOV > 18h30 à 20h30

Salle Villes Moisan • Ploufragan ▶

Je donne une seconde vie à un petit meuble

Apprenez à réparer vos vieux meubles, les préparer avant de les relooker : ponçage, rebouchage, traitement...

MAR 24 NOV > 18h30 à 20h30

Le Grand Pré • Langueux ▶

JEU 3 DÉC > 18h30 à 20h30

Salle des Coteaux • Plédran ▶

Je réutilise mes vieux textiles

Apprenez à fabriquer une housse de coussin, une corbeille ou une trousse à partir de vêtements démodés ou usagés.

LUN 23 NOV > 18h30 à 20h30

Le Grand Pré • Langueux ▶

JEU 26 NOV > 18h30 à 20h30

Salle des Coteaux • Plédran ▶

J'apprends à rapiécer, recoudre un bouton, faire un ourlet

Apprenez les petits gestes de couture qui répareront vos pantalons troués et chemises sans bouton.

MAR 24 NOV > 18h30 à 20h30

Le Grand Pré • Langueux ▶

LUN 30 NOV > 18h30 à 20h30

Salle Villes Moisan • Ploufragan ▶

JEU 3 DÉC > 18h30 à 20h30

Salle des Coteaux • Plédran ▶

Je sais tout sur mon vélo

Procédez à des opérations simples d'entretien et de réparation. Apprenez à remettre en état un vieux vélo pour lui donner une seconde jeunesse.

SAM 21 NOV > 14h à 16h/16h à 18h

Rue du Légué • Saint-Briec ▶

SAM 5 DÉC > 14h à 16h/16h à 18h

Rue du Légué • Saint-Briec ▶

Le programme complet sur www.saintbriec-agglo.fr

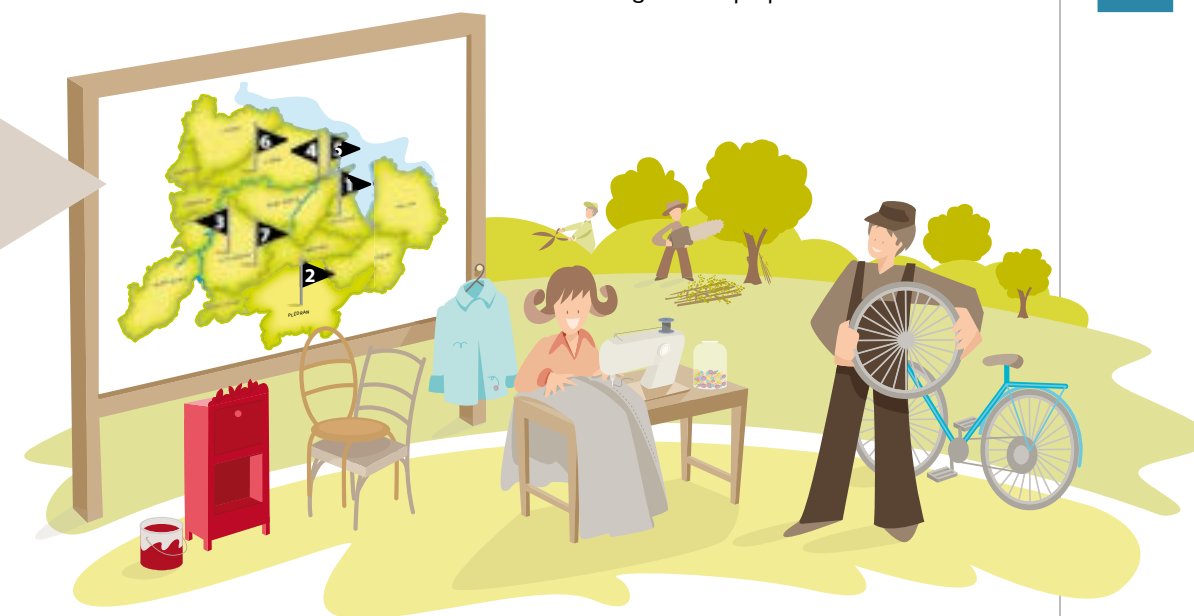
Animations

Des astuces pour la récup'

Du 21 au 29 novembre, se déroule la semaine européenne de la réduction des déchets. À cette occasion et dans le cadre des actions menées pour la réduction des déchets, l'Agglomération organise les ateliers de la Récup'.

Animées par des acteurs associatifs et privés du territoire, ces ateliers, gratuits et ouverts à tous, auront pour objectif de promouvoir la seconde vie des objets de notre quotidien. Comment réparer un vélo ou un vêtement ? Comment relooker un meuble ou une chaise ?

Comment fabriquer de nouveaux objets à partir de vieux textiles ou des palettes ? Autant de pratiques qui seront mises à l'honneur au cours de cet événement. Et pour les jardiniers, des démonstrations de broyage et de valorisation de déchets verts seront également proposées. ●



Les déchèteries changent d'horaires

À partir du 1^{er} janvier 2016, les déchèteries seront ouvertes de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

	L		M		M		J		V		S
	m	am	m	am	m	am	m	am	m	am	j
PLÉRIN			X								
PLOUFRAGAN				X							
ST-BRIEUC											
YFFINIAC	X	X		X		X	X	X	X		



Je fabrique des meubles avec des palettes

Avec quelques outils, du bois de palettes et de bons conseils, apprenez à fabriquer un fauteuil ou une table.

SAM 21 NOV > 10h à 12h30

Carré Rosengart • Saint-Briec ▶

Je réutilise mes déchets végétaux au jardin

Apportez vos tailles et repartez avec votre paillage ! Démonstration et conseils sur le broyage et la réutilisation de déchets végétaux au jardin

LUN 9 NOV > 9h à 12h / 14h à 17h

à la déchèterie de Plérin ▶

MAR 10 NOV > 9h à 12h / 14h à 17h

à la déchèterie de Ploufragan ▶



Label

500 000€ pour la transition énergétique

Cette enveloppe, l'Agglomération va la recevoir parce qu'elle est une des 212 collectivités lauréates de l'appel à projets "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" lancé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Favoriser la transition énergétique

L'appel à projets "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV) a été lancé en novembre 2014 par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. 212 territoires (sur 500 candidats)

sont lauréats du label TEPCV. Grâce à ce succès, Saint-Brieuc Agglomération va recevoir 500 000€ sur trois ans. **"Nous allons prochainement recevoir 40% de l'enveloppe totale"**, se réjouit Maud Singy, responsable énergie et développement durable à Saint-Brieuc Agglomération. Cet argent doit permettre de réaliser des actions concrètes susceptibles d'atténuer les effets du changement climatique, d'encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales et enfin de faciliter l'implantation de filières vertes.

Quatre domaines d'actions

Saint-Brieuc Agglomération a choisi, contrairement à d'autres territoires, de mener plusieurs actions, plutôt qu'une grosse, dans quatre domaines : la mobilité, les bâtiments, l'habitat et l'éducation à l'environnement. **"La transition énergétique peut se faire à travers plusieurs actions très diverses"**, assure Maud Singy. Si aucun projet ne concerne les déchets, c'est parce que le syndicat de gestion des déchets, Kerval Centre Armor, fait partie des lauréats Territoire zéro déchet, zéro gaspillage et bénéficie ainsi d'aides de l'État.

Des actions très variées

Les actions choisies vont être financées à 80% grâce à TEPCV. **"Sans cette aide, elles n'auraient pas pu être menées ou auraient abouti dans plusieurs années"**, constate

Maud Singy. Un des projets consiste à installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace initiative emploi (EIE), à Saint-Brieuc. Les citoyens auront la possibilité de participer, avec l'Agglo, à l'investissement. Ils récupéreront plus tard de l'argent grâce à la vente de l'électricité produite. Autres actions : l'aide aux familles en précarité énergétique par un suivi de factures, par l'installation de petits matériels... ; le développement du solaire thermique à la piscine Aquaval pour chauffer l'eau sanitaire ; l'achat de matériel de mesure de la qualité du bois pour la chaufferie... (lire ci-contre)

Des communes impliquées

Saint-Brieuc Agglomération a décidé de réserver 100 000€ aux communes. **"Nous allons lancer, début 2016, un appel à projets sur l'efficacité énergétique du patrimoine communal"**, explique Maud Singy. **Trois communes seront sélectionnées et se partageront l'enveloppe afin de rénover leurs équipements."**

Une efficacité mesurée

Des indicateurs sont mis en place afin de mesurer l'efficacité en matière de transition énergétique des actions menées. L'objectif est bien de réduire l'émission de gaz à effet de serre dans l'Agglomération. ●

90

vélos sont en location à Rou'libre dont 20 vélos "classiques" et 70 vélos à assistance électrique.

12 000€

sont consacrés au versement de subventions à l'achat de vélos électriques.



Grâce au label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV), l'Agglo va pouvoir favoriser l'usage du vélo.

Le service Rou'libre existe depuis juin 2012, à Saint-Brieuc. Il permet aux habitants de l'Agglomération, mais aussi aux touristes, de louer des vélos classiques ou à assistance électrique, pour une journée, une semaine, voire même un trimestre. Depuis son lancement, ce dispositif, destiné à favoriser les déplacements doux, remporte un vif succès.

Et pour ouvrir Rou'libre au maximum de personnes, il a été décidé début 2015 de modifier les conditions de location. De mai à septembre, il n'est en effet plus possible de louer au mois ou au trimestre. **"En limitant la durée de location, à la belle saison, on permet à davantage de personnes de bénéficier**

de Rou'libre et donc de tester notamment nos vélos à assistance électrique (VAE)", explique Benjamin Pascou, chef de projets déplacement à l'Agglo.

Grâce au label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV), obtenu cette année par Saint-Brieuc Agglomération (lire page 14), la collectivité va pouvoir acheter 30 VAE⁽¹⁾ pour Rou'libre. Ces nouveaux vélos permettront d'augmenter un peu le parc, mais aussi de le renouveler. En effet, certains VAE atteignent plus de 60 000 km à leur compteurs.

Pour développer encore l'usage du vélo, l'Agglo propose à titre expérimental un dispositif d'aide à l'acquisition de VAE. **"L'aide ne dépassera pas 250€ par personne et sera modulée en fonction des conditions de revenus"**, précise Benjamin Pascou. Une convention reliera l'Agglo et le demandeur qui s'en-

Bus

Une application pour les TUB

Au premier trimestre 2016, elle sera téléchargeable gratuitement et simplifiera la vie des usagers des bus. Une nouveauté financée grâce au label TEPCV.

Dans quelques semaines, il sera possible de télécharger sur son smartphone une application pour s'informer sur le réseau des Transports urbains briochins (Tub). Elle permettra de calculer son itinéraire d'adresse à adresse, de connaître l'arrêt de bus le plus proche, les horaires de chaque ligne, les tarifs... Des informations trafic en temps réel seront disponibles. Il sera même possible de recevoir des alertes en fonction des lignes utilisées par l'usager. Toutes ces données se trouveront également sur un tout nouveau site internet.

Ces nouveautés, qui vont changer la vie des utilisateurs des bus, ont été réalisées par l'agence Airweb pour 39 000€ payés à 80% grâce à l'argent dégagé par le label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte".

gagera notamment à ne pas revendre son vélo dans les trois ans et à ne percevoir qu'une aide. Le montant de l'enveloppe affectée à l'opération est de 12 000€. Les dossiers (téléchargeables sur le site de l'Agglo) seront traités par ordre d'arrivée au service.

Afin de mesurer l'efficacité de ce dispositif et peut-être de le renouveler, un questionnaire sera envoyé aux bénéficiaires de la subvention. **"Il va permettre, entre autres, de savoir si l'achat aidé d'un VAE a permis d'augmenter la fréquence des trajets domicile-travail à vélo."** ●

(1) 10 vélos par an acheté sur 3 ans.

Dossier à télécharger sur www.saintbrieuc-agglo.fr

Marathon créatif 36 heures de réflexion

Durant le festival Photoreporter, le week-end des 10 et 11 octobre, une vingtaine de personnes a réfléchi sur l'information et sa diffusion.

Durant 36 heures, les samedi 10 et dimanche 11 octobre, une vingtaine de personnes a participé à un marathon créatif. Son objectif ? *"Réfléchir sur les moyens de diffuser massivement de l'information riche de sens et de trouver les bons modèles économiques, explique Alexandre Solacolu, directeur du festival Photoreporter. Papier, numérique... on ne s'est rien interdit."*

Parmi les participants, il y avait des patrons de presse, le président d'un syndicat de photographes, des étudiants, des bénévoles du festival Photoreporter ou encore des photographes. *"Nous avons utilisé les méthodes d'émergence de concepts des start-up. Au final, plus de 200 idées sont sorties de ce marathon et une dizaine de projets est transposable à moyen, long terme."* Un des projets consiste à créer une plate-forme numérique Photoreporter de diffusion des reportages.



Médiation culturelle

Deux photographes à la rencontre de détenus

Isabelle Vaillant et Rodolphe Marics, dont les photos ont été exposées durant le festival Photoreporter, se sont rendus à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc afin de présenter leur travail aux prisonniers.

Ce lundi après-midi, une dizaine de détenus écoute avec attention Isabelle Vaillant, photographe briochine. *"Pour le festival Photoreporter, j'ai travaillé sur l'adolescence, explique-t-elle. C'est un thème qui m'intéressait depuis longtemps, mais que je n'avais pas eu l'occasion de traiter."* L'artiste raconte ensuite ses nuits à l'internat, ses rencontres avec les lycéens de la région et sa façon de les aborder.

"J'ai passé les trois quarts de mon temps à discuter. Je leur demandais d'abord : 'Comment tu t'appelles ?'. Puis, 'Comment on t'appelle ?' Je les interrogeais aussi sur la dernière fois qu'ils avaient ri, pleuré..." Un des détenus prend alors la parole : *"Mais il y a besoin de savoir tout ça pour prendre une photo ?"* *"C'est pour instaurer un rapport de confiance..."* répond Isabelle Vaillant. *Comme je dis souvent, pour être photographe, il faut boire beaucoup de cafés !"*

Après avoir visionné les photos au vidéo-projecteur, un autre auditeur questionne : *"Pourquoi n'avez-vous pas fait vos photos*

en couleurs ?" *"Je trouve que le noir et blanc permet de mettre en évidence les émotions, les regards, indique la photographe. Il donne aussi un côté intemporel."*

Rodolphe Marics, le deuxième photographe invité à la maison d'arrêt, captive rapidement la petite assemblée. C'est notamment ses méthodes qui interpellent. Il prend des photos vues du ciel en utilisant un ULM ou un petit paramoteur. *"C'est autorisé ça",* lance un des détenus provoquant le rire général.

Le "Peuple des dunes", photoreportage sur l'extraction de sable coquillier dans la baie de Lannion, touche particulièrement un des détenus, originaire de Lannion. *"J'ai participé à l'une des manifestations contre ce projet",* lance-t-il fièrement. Un autre explique en quoi l'extraction de sable pourrait perturber l'écosystème. Et enfin, un des prisonniers confie : *"Moi, je suis agriculteur et tous les 9-10 ans il faut apporter du 'maerl' ou du sable coquillier pour que le sol soit moins acide..."*



SANTÉ

L'Agglo en pleine croissance



"Le nouvel Hôpital Privé des Côtes d'Armor, à Plérin, ouvre ses portes le 4 janvier, avec à proximité une maison des consultations. L'hôpital Yves-le-Foll, lui, connaît une augmentation de son nombre d'hospitalisations et de consultations et projette de construire prochainement une cinquième aile. En centre-ville, la maison médicale Charner doit démarrer son activité en mai-juin 2016. L'Agence régionale de santé, de son côté, incite les établissements de santé à réduire les temps d'hospitalisation et à favoriser la chirurgie ambulatoire. L'offre de santé évolue dans l'Agglomération, toujours dans le souci du bien-être des patients."





Regroupement

L'Hôpital Privé des Côtes d'Armor ouvre le 4 janvier

Voici un aperçu en images du bâtiment et des soins prodigués dans cet établissement.



Une chambre de la maternité avec banquette visiteur.



Chaque chambre dispose d'un écran multimédia pour les patients et les soignants.



Quatre établissements en un

L'Hôpital Privé des Côtes d'Armor regroupe sur un même site, les compétences de quatre établissements sanitaires privés de Saint-Brieuc : la Polyclinique du Littoral, les cliniques Sainte Jeanne d'Arc, Armoricaïne de Radiologie et de la Gare.

L'hôpital s'articule autour de différents pôles : accueil patients et visiteurs, radiothérapie, imagerie médicale, soins urgents, au rez-de-chaussée ; maternité, néonatalogie, bloc opératoire, hospitalisation ambulatoire et semaine, au 1^{er} étage ; service d'hospitalisation complète, au 2^e étage ; oncologie et soins palliatifs, au 3^e étage. Au total, 800 professionnels, dont 120 praticiens, vont travailler sur le site.

Un site bien desservi

Les travaux de l'Hôpital Privé ont démarré en mai 2013 et il ouvrira le 4 janvier 2016. Il est situé zone de l'Arrivée, à Plérin, en bordure de RN12. Très bien desservi par le réseau routier (avec 600 places de parking), il sera relié par le bus avec un arrêt près de l'entrée.

Un bâtiment lumineux

Le bâtiment, de 27 600 m², compte 1 187 pièces, 300 lits et places, 15 salles d'opération... Grâce à deux patios et à 500 fenêtres, il bénéficie de beaucoup de lumière naturelle.

Une signalétique permet de se repérer facilement et une couleur est affectée à chaque service. Ce projet d'envergure a nécessité un investissement immobilier de 60 millions d'euros. Son financement, entièrement sécurisé, repose sur le Groupe Mutualiste Hospi Grand Ouest.

La maison des consultations

Reliée à l'hôpital par une passerelle, la maison des consultations regroupe 50 médecins (15 spécialités), un laboratoire d'analyses et des kinésithérapeutes. Cet espace de 4 858 m² (9 millions d'euros) comprend deux à trois niveaux. Il complète le dispositif de l'Hôpital Privé, mais est indépendant financièrement et juridiquement. Un pôle ophtalmologie de 1 200 m² rassemble également 4 praticiens et 8 orthoptistes.

Des écrans multimédia

Dans les chambres, le patient dispose d'un écran multimédia qui lui donne accès à internet, au téléphone, à la presse, à la télévision, aux menus... Cet écran sert également aux soignants qui peuvent consulter son dossier médical.

La maternité

Au premier étage, la maternité compte cinq salles de naissance dont une salle "nature"



Une des trois salles d'opération intégrées.



avec balnéothérapie, lianes et "un dispositif permettant, au besoin, de médicaliser l'accouchement". 24 chambres sont disponibles : 20 individuelles, dont quatre équipées de banquette visiteur, et quatre doubles. Quelle que soit la chambre, chaque maman dispose pour son bébé d'un espace bain et change ergonomique. L'écran multimédia lui permet de voir son enfant s'il est placé en couveuse. Dans les chambres doubles, le maximum de confort est garanti : toilettes séparées de la salle de bain, paroi en plastique amovible entre les deux lits... À noter qu'en néonatalogie, deux chambres kangourous (la couveuse est placée dans la chambre de la mère) seront disponibles.

Le bloc opératoire

Au 1^{er} étage, le bloc opératoire regroupe 15 salles d'opération dont trois intégrées. "Ces dernières ne devraient pas se démoder avant 2030", se félicite Anthony Monnier, le directeur de l'hôpital. Elles comprennent un écran pour régler la température et la luminosité, pour signaler le début et la fin des opérations, pour lancer le nettoyage... Un écran de 46 pouces et des enceintes permettent d'adapter "l'ambiance" aux désirs des patients, notamment en cas d'hypnose. Deux autres écrans – un pour le chirurgien et un pour son équipe – sont installés sur

des bras amovibles. "Ici, c'est le matériel qui s'adapte au praticien et pas l'inverse." Il est même possible d'installer une caméra pour transmettre en direct les images de l'opération. Enfin, de l'air souffle du plafond vers le bas afin de plaquer les bactéries au sol et de les évacuer.

La chirurgie ambulatoire

Suite à une demande de l'Agence régionale de santé, l'Hôpital Privé des Côtes d'Armor ambitionne d'augmenter la chirurgie ambulatoire, c'est-à-dire la chirurgie qui nécessite moins de 12 heures d'hospitalisation. Pour cela, un parcours a été soigneusement défini. "On met le patient en mouvement et ça permet de réduire au maximum l'anxiété", assure Dominique Delanoë, directeur des soins. Le service chirurgie ambulatoire compte 50 lits avec une possibilité d'extension de 30 lits supplémentaires. Mille patients seront en moyenne opérés dans ce service chaque semaine. Si la situation l'exige, des séjours de deux nuits ou plus sont possibles dans d'autres services.

L'oncologie

Au troisième étage, l'hôpital dispose d'un important service de cancérologie avec des espaces de consultation et de chimiothérapie. Il est également doté d'un laboratoire

de recherche clinique en oncologie (BEC22). Ce service compte 34 lits. Un studio est disponible pour les familles qui habitent loin.

Les soins urgents

On retrouve le service de soins urgents de la Polyclinique du Littoral dans le nouvel hôpital. Il prendra en charge les urgences chirurgicales, de 8h30 à 19h30, sauf les polytraumatisés, les victimes d'infarctus et d'AVC. "Du fait de notre situation géographique, on s'attend à 20 000 passages par an, contre 12 000 actuellement", indique le directeur.

La passerelle i-santé

"L'objectif de cet espace novateur est d'apporter les bonnes solutions aux patients et à leurs aidants, déclare Anthony Monnier. Il permet de préparer l'avant et l'après hospitalisation." Deux bureaux permettent à 65 associations de tenir des permanences et une salle est dédiée aux groupes de paroles, aux activités physiques, à la relaxation. "Cette salle est un lieu de réassurance du patient et permet de sortir du soin."



200 000
appels sont passés au SAMU
chaque année.

1 266
places sont "disponibles"
à l'hôpital Yves-le-Foll.

Centre hospitalier Yves-Le-Foll

“L'hôpital le plus important des Côtes d'Armor”

Entre état des lieux et projets : interview de Jean Schmid, le directeur de l'hôpital Yves-le-Foll, et Benoît Moquet, président de la commission médicale de l'établissement.



Benoît Moquet et Jean Schmid, devant le nouvel hélicoptère de l'hôpital, qui permet une grande rapidité d'intervention.

Combien de personnes sont soignées chaque année à l'hôpital Yves-Le-Foll ?

Jean Schmid. Toutes activités confondues, c'est presque l'équivalent de la population des Côtes d'Armor qui s'adresse, chaque année, au Centre hospitalier de Saint-Brieuc (200 000 appels au SAMU, 67 000 passages aux urgences, 130 000 consultations, 56 000 hospitalisations...). La progression de l'activité est forte sur les six dernières années : +15 % pour les hospitalisations et +26 % pour les consultations.

Le nombre de lits est-il suffisant ?

Benoît Moquet. Avec ses 1 266 lits et places, c'est l'établissement de santé le plus important des Côtes d'Armor. Cette capacité d'accueil est suffisante : grâce aux progrès de la médecine, les durées de séjour diminuent et les hospitalisations d'une journée progressent fortement. Cette évolution est très positive car elle améliore la prise en charge et répond aux attentes de la population.

Quels sont les résultats de l'hôpital en termes de santé ?

BM. La progression de l'activité est accompagnée par un investissement annuel d'environ 10 millions d'euros dans des équipements de pointe, de nouvelles techniques, dans les travaux d'extension et de modernisation... Elle s'appuie aussi sur un fort développement de la recherche médicale avec une centaine de programmes de recherche en cours. Enfin, notre hôpital est certifié sans réserve par la Haute Autorité de Santé.

Y-a-t-il suffisamment de personnel à l'hôpital ?

JS. Des professionnels de santé peuvent légitimement penser qu'ils ne seront jamais assez nombreux pour offrir le meilleur service à la population ! Pour autant, nous savons tous que les dépenses de santé ne peuvent croître indéfiniment... Avec ses 3 250 professionnels dont 330 médecins et internes, l'effectif du Centre hospitalier est

dans la moyenne nationale (par rapport à l'activité réalisée).

Il est aussi l'établissement de référence de la communauté hospitalière de territoire d'Armor (CHT) qui regroupe les hôpitaux de Guingamp, Lannion, Paimpol et Tréguier, soit environ 7 000 professionnels de santé, dont 500 médecins, au service des Costarmoricains.

Comment percevez-vous l'ouverture de l'hôpital privé ? Des services seront-ils en concurrence entre les deux établissements ?

JS. Nous nous réjouissons que ce partenaire contribue aussi à améliorer l'offre de soins pour la population. Des collaborations existent de longue date. Pour autant, certaines activités resteront proposées à la fois par les deux établissements : elles se complètent pour répondre à l'ensemble des besoins de la population.

Qu'en est-il du projet de cinquième aile ?

JS. Plus de 10 000 m² vont être construits ou modernisés pour regrouper les activités de consultation et d'hospitalisation de moins d'une journée et augmenter le nombre de chambres individuelles.

BM. L'objectif est surtout de faciliter le parcours du patient, de la prise de rendez-vous jusqu'au retour à domicile en passant par une organisation très "pointue" des examens, des traitements, des interventions chirurgicales...

JS. L'investissement dépasse les 40 millions d'euros et va se concrétiser en fin d'année par le choix d'un architecte.

Quels sont vos grands objectifs pour l'hôpital ?

JS. En parallèle de ce projet majeur, avec quatre hôpitaux du territoire (CHT) nous allons constituer, dans chaque spécialité (médecine, chirurgie, maternité...) des équipes médicales communes pour offrir à tous l'accès aux spécialistes et aux techniques les plus pointues. Le développement d'un système informatique de santé commun permettra de faciliter les échanges d'informations pour une meilleure qualité des soins. Ces projets et bien d'autres sont conduits en lien étroit avec les représentants des usagers avec la volonté de privilégier le développement durable. ●



Véronique Golfier, neurologue et Guillaume Taldir, cardiologue.

Nouvelles technologies

Diagnostiques à distance pour l'infarctus et l'AVC

Lors d'un AVC⁽¹⁾ ou d'un infarctus du myocarde, deux maladies qui ont en commun de voir un caillot boucher une artère, le temps de prise en charge est déterminant pour éviter de graves séquelles. Afin de réaliser des diagnostics et engager un traitement dans les plus brefs délais, le Centre hospitalier de Saint-Brieuc se dote de deux applications de pointe en télé-médecine.

“Ces outils sont une bonne illustration de coopération efficace entre les hôpitaux au service du patient. La télé-médecine va permettre à tous les habitants du territoire de bénéficier, au plus vite, de l'expertise briochine et des équipements de pointe de l'hôpital”, explique Benoît Moquet, chef du service de cardiologie. L'hôpital de Saint-Brieuc est l'établissement de santé le plus important du département. Il a vocation à prendre en charge les cas les plus graves et les plus complexes”. Saint-Brieuc est également le 3^e établissement de Bretagne pour le nombre de prises en charge d'infarctus et d'AVC.

Infarctus du myocarde : un diagnostic à distance

Pour les infarctus, depuis juin 2014, les véhicules d'urgence sont équipés d'électrocardiographes pourvus de modem. En cas d'incertitude sur le diagnostic, l'électrocardiogramme du patient est transmis au cardiologue briochin de garde, via le samu. “Il y a toujours un médecin capable de répondre, grâce à l'application, nous recevons les informations

directement sur notre smartphone. Le fait de pouvoir établir un diagnostic précis à distance permet de déterminer la prise en charge la plus adaptée et la plus rapide. En cas d'infarctus, elle doit se passer dans un maximum de 6 heures après les premières douleurs.” Si l'angioplastie (traitement de l'infarctus par dilatation de l'artère) ne peut être réalisée qu'au Centre hospitalier de Saint-Brieuc, le diagnostic précoce permet d'établir l'urgence de la situation, de préparer les équipes et le matériel pour l'arrivée du patient. “Notre nouvel hélicoptère est un atout supplémen-



taire pour toutes les urgences vitales”, ajoute Benoît Moquet.

AVC : examen et traitement en ligne

Pour les cas d'AVC, “80 % sont ischémiques (artère qui se bouche) et 20 % sont hémorragiques (artère qui rompt)”, explique Véronique Golfier, neurologue. Pour faire la différence et établir un diagnostic précis, il faut réaliser un scanner ou un IRM. Mais certains traitements doivent être dispensés dans un délai maximum de 4h30 après les premiers symptômes”. Saint-Brieuc fait partie des huit unités neurovasculaires de Bretagne autorisées à prodiguer ces traitements d'urgence. Depuis 2012, d'autres unités au plus près du domicile peuvent aussi le proposer, sous réserve que le patient puisse être examiné préalablement par un neurologue en télé-médecine. C'est désormais possible grâce à l'application de téléAVC en cours de déploiement entre les hôpitaux de Lannion et Saint-Brieuc. “Depuis Saint-Brieuc, nous pouvons maintenant voir, interroger et examiner le patient à distance. On gagne donc un temps précieux car chaque minute compte”, conclut Véronique Golfier. ●

(1) Accident vasculaire cérébral

Dès les premiers symptômes :

Appellez le 15, chaque minute compte !

Pour l'AVC :
bouche de travers, bras qui ne répond plus, difficultés à parler, troubles visuels, maux de tête qui surviennent de manière intense et brutale.

Pour l'infarctus :
douleur thoracique continue qui peut se prolonger au bras ou à la mâchoire.



Le Docteur Thierry Deshayes, médecin à l'Agence régionale de santé, et Annick Vivier, directrice de la délégation costarmoricaine de l'ARS.

Agence régionale de santé

Soigner : une vraie organisation

L'Agence régionale de santé (ARS) dresse un état des lieux plutôt positif de l'offre de soins sur le territoire. Elle veille à rationaliser l'offre et à réduire les dépenses tout en garantissant un service de qualité.

Soins ambulatoires : des communes fragiles

"Saint-Brieuc est une zone qui rencontre peu de difficultés. Elle est bien dotée en médecins de tous types par rapport à d'autres territoires en difficulté", assure Annick Vivier, directrice de la délégation costarmoricaine de l'Agence régionale de santé (ARS). "La ville manque d'ophtalmologistes, mais elle est finalement mieux dotée que des communes proches, précise le Docteur Thierry Deshayes, médecin à l'ARS 22. Nous travaillons sur ce dossier et notamment sur la nécessité de proposer un ophtalmologiste de garde." Pour les soins de premiers recours, Saint-Brieuc, Hillion, Langueux et Yffiniac sont considérées comme des zones présentant peu de difficultés. "En revanche, les dix autres communes de l'Agglomération sont en situation de fragilité. Nous effectuons nos diagnostics en réalisant des projections à cinq ans. Nous prenons no-

tamment en compte l'âge des médecins et anticipons leurs départs à la retraite."

"L'excellence plutôt que le saupoudrage"
"Les cinq hôpitaux du territoire (Saint-Brieuc, Guingamp, Tréguier, Paimpol et Lannion) travaillent vraiment ensemble. Nous réfléchissons tous ensemble à l'offre de soins et aux besoins des habitants, explique le Docteur Deshayes. On ne va pas proposer un service si le besoin est marginal et qu'il existe déjà à quelques kilomètres." Ainsi, l'hôpital de Paimpol a vu tour à tour sa maternité et son service de chirurgie fermés faute de praticiens. "En revanche, il a récupéré, pour l'ensemble du territoire, les soins de suite et de réadaptation cardiaque." C'est selon cette même logique de graduation du besoin qu'il n'y a pas à Saint-Brieuc ou alentours, de services de neurochirurgie, de chirurgie cardiaque, de traitement de l'infertilité ou de soin des grands brûlés. "Dans ces domaines, des services d'excellence existent à Brest, à Rennes ou à Nantes."

Réduire la durée des séjours à l'hôpital
"L'ARS préconise de favoriser tant que possible la chirurgie ambulatoire, c'est-à-dire la chirurgie qui permet une sortie rapide, in-

dique Annick Vivier. Il faut garder en tête que l'hôpital est un lieu de prise en charge aigüe et que le patient sortant bénéficie du suivi ambulatoire coordonné par son médecin traitant." L'offre en santé s'est diversifiée. Ainsi, l'hospitalisation à domicile se développe. Et entre le long séjour à l'hôpital et l'Ehpad, il existe dorénavant l'hébergement temporaire, limité à trois mois. Il permet aux personnes sortant de l'hôpital d'avoir un sas avant le retour à domicile, voire avant la maison de retraite.

Hôpitaux publics et privés complémentaires

Pour Annick Vivier et le Docteur Thierry Deshayes, il n'y a pas de concurrence entre le futur hôpital privé et l'hôpital Yves-le-Foll. "Les cliniques et l'hôpital coexistent depuis plusieurs années. Privé et public se partagent les activités et, parfois même, les médecins. Les établissements se parlent et cherchent ensemble des réponses concertées au besoin de la population. Selon la situation, l'usager, orienté par son médecin traitant, ira vers l'établissement le mieux à même de le prendre en charge." ●

6 000 000€

C'est l'investissement nécessaire à la construction de la maison médicale.

800 à 1 000

patients seront accueillis, chaque semaine, à la maison médicale.

Maison médicale Charner

Des médecins se regroupent en centre-ville

Tandis que les cliniques de Saint-Brieuc vont déménager à l'Hôpital Privé, à Plérin, certains spécialistes ont choisi de rester en centre-ville au sein d'une grande maison médicale.

"On a appris en 2010-2011 que les cliniques déménageraient, se souvient Jean-Christophe Bout, pneumologue. À la Polyclinique du Littoral, nous étions plusieurs médecins à souhaiter rester à Saint-Brieuc. Et nous nous sommes rendu compte que nos préoccupations rejoignaient celles de confrères installés sur le site de la gare."

Plusieurs médecins des cliniques, "mais pas seulement", ont donc chacun créé une société civile immobilière (SCI) afin de faire construire une maison médicale, sur l'esplanade Char-

ner, tout près de la gare de Saint-Brieuc. Conçu par Nunc Architectes (cabinet installé au Lugué), le nouveau bâtiment fera près de 3 000 m² répartis sur trois étages. Les travaux sont déjà bien entamés et la maison médicale devrait ouvrir en mai ou juin 2016. L'investissement atteint 6 millions d'euros répartis entre les différents associés.

La maison médicale regroupera une vingtaine de médecins spécialisés en cardiologie, pneumologie, angiologie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, gynécologie, orthodontie... Il y aura également deux infirmières et deux prothésistes dentaire. Une offre qui permet de prévoir que 800 à 1 000 patients seront accueillis, chaque jour, sur le site.

"Nous ne sommes pas du tout en conflit avec l'Hôpital Privé ou l'hôpital Yves-le-Foll où nous continuerons à intervenir, assure Jean-Christophe Bout. Ces établissements ont besoin de nous et inversement. Nous ne souhaitons pas déménager à Plérin pour pouvoir réaliser nos consultations ambulatoires dans une atmosphère moins stressante pour nos patients. Beaucoup d'entre eux, pour ne donner que mon exemple, sont des enfants qui peuvent être impressionnés par l'hôpital."

Le groupement de médecins voulait enfin continuer à proposer une offre de soins variés à Saint-Brieuc. "Nous avons trouvé un emplacement en centre-ville et tout près du futur pôle d'échanges multimodal. Ce sera vraiment pratique pour nos patients." En attendant, avec le parking Charner, ces derniers ne rencontreront pas de difficulté de stationnement. ●





Patrimoine

La mystérieuse tour de Cesson

À moitié détruite, elle surplombe la mer et domine le port du Légué. Son histoire remonte au 14^e siècle.

C'est du port du Légué ou des hauteurs de Plérin qu'on aperçoit le mieux la tour de Cesson. Cet édifice, à moitié en ruines, éveille les curiosités d'autant plus qu'on peut difficilement s'en approcher. Elle est effectivement située sur un terrain privé, mais abandonné. Et la végétation luxuriante empêche de s'en approcher. Romain Sponnagel, directeur de Ti ar Vro Sant-Brieg Telenn⁽¹⁾, mais aussi président de la commission Patrimoine, Tourisme et Sports du conseil culturel de la Région Bretagne, s'est intéressé à cette marque de l'histoire. Attaché à ce patrimoine, il aimerait qu'il soit valorisé et rendu accessible.

La tour de Cesson a été construite en 1395 sur ordre du duc de Bretagne Jean IV de Montfort. "C'est d'ailleurs le même souverain qui a fait ériger la tour Solidor, à Saint-Malo !" note Romain Sponnagel. Cette tour, à 70 m de hauteur, est située à un point stratégique : face à la Manche, dont le trafic était dominé et maîtrisé par la Bretagne, à l'entrée de Saint-Brieuc et du port du Légué et à l'embouchure du Gouët. "Elle avait vocation à être vue de loin de la mer et à protéger la ville, explique Romain Sponnagel. Mais aussi à affirmer l'autorité du duc de Bretagne."



Elle mesure à l'époque 70 m de haut, compte quatre étages et ses murs font plus de 3 m d'épaisseur ! "À son sommet, on peut facilement imaginer qu'il y avait une plateforme avec des mâchicoulis", précise Romain Sponnagel.

À la fin du 16^e siècle, suite à des guerres de religions, Henri IV ordonne de faire détruire la tour alors occupée par des brigands. La moitié ouest de l'édifice tombe alors en ruines qui comblent une partie de la douve. Elle perd alors sa vocation.

Au 19^e siècle, Alexandre Glais-Bizoin, homme politique originaire de Quintin et "père" du tarif unique d'envoi d'une lettre, achète le domaine où trône la tour. Il fait construire à quelques mètres un manoir, dont l'entrée se situe rue du commandant Le Connat, et y vit jusqu'à sa mort, en 1877.

En 1920, la propriété passe aux mains d'une autre famille. Six ans plus tard, en 1926, la tour de Cesson est classée monument historique. Et est réquisitionnée par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale. ●

(1) Entente culturelle du pays de Saint-Brieuc.

4

auteurs ont participé à l'élaboration de "Pordic et la Grande Guerre, documents d'archives".

70

illustrations, au moins, figurent dans l'ouvrage.

Document

Le Pordic de la Grande Guerre en 232 pages

Des Pordicais passionnés d'histoire ont recueilli des documents sur la guerre 14-18, dans leur commune. Un livre sur Pordic, mais aussi sur une ville bretonne...

Ils sont quatre à avoir travaillé à la naissance de l'ouvrage "Pordic et la Grande Guerre, documents d'archives" : Marcel Turpin, Jean-Claude Marqué, Bernard Vauléon et Yves Lamour. À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, ils ont rassemblé des documents sur Pordic durant la Grande Guerre et ont donné du sens à ces traces de l'histoire.

"J'avais déjà quelques pièces, confie Marcel Turpin, ancien instituteur à la retraite collectionneur de cartes postales anciennes. Mais j'ai dû passer de nombreuses heures aux archives départementales et locales..." Le bouche-à-oreille, aussi, a joué. "Des Pordicais nous ont confié des lettres reçues d'un grand-père, d'un arrière grand-père... pendant qu'il était au front. Certaines sont reproduites dans le livre. Nous avons même une photo, à l'échelle, de la plaque d'identité d'un certain Louis Duchesne, incorporé en 1913 et mort en 1915." Au total, l'ouvrage comporte

quelque 70 illustrations : des cartes postales, des photos...

Grâce à ce livre, on apprend qu'en 1915, Pordic était privée d'environ de 400 de ses habitants masculins. "Ces hommes étaient au front, morts ou prisonniers, raconte Marcel Turpin. Cette absence a forcément eu des conséquences sur la vie quotidienne de la commune..." Mais finalement, "c'est l'histoire de beaucoup de petites villes bretonnes".

Il est possible d'acheter le livre (20€) par souscription jusqu'au 30 novembre. Ensuite, il sera disponible (25€) à Pordic, à la Maison de la presse et à Intermarché ●



Communes

Des noms empreints d'histoire

Les noms des communes de notre territoire sont parfois liés à la religion.

Les Saints venus d'outre-Manche ont donné leurs noms à de nombreuses communes du territoire. Pour s'en apercevoir, il suffit parfois de décomposer leurs noms. Brieg, Fragan, Guethenoc, Urien, Bendon ou encore Erin sont des Saints souvent venus évangéliser l'Armorique. En rajoutant "Saint", "Plou", "Plé", "Plu", "Tré" ou encore "Lan" on obtient Saint-Brieg pour Saint-Brieuc, Ploufragan, Languethenec soit Languieux, Plurien, Saint-Brandan et Plérin. Et "Plou" et ses variantes "Plé", "Plu"..., par exemple, ont également une signification. Ils désignent en breton une paroisse toute entière c'est-à-dire un bourg ou un hameau. "Lan" marque souvent un lieu consacré à un saint...





Nature

La baie, refuge des oiseaux migrateurs

Tous les ans, des milliers d'oiseaux quittent leurs pays pour trouver repos et nourriture dans la Réserve naturelle.

Deux sortes de migrateurs

Dans la baie, on retrouve des migrateurs qui ne font que passer. *"Ces oiseaux s'accordent une pause de quelques heures ou d'une journée sur leur trajet*, explique Bruno Chrétien, responsable animation à la Maison de la Baie (Hillion). *Pour eux, la baie est un peu notre aire de repos sur l'autoroute..."* Et il y a les hivernants, ces oiseaux qui restent plusieurs mois chez nous.

Un réservoir de nourriture

Les migrateurs quittent leur pays d'origine – c'est-à-dire le pays où ils se reproduisent – parce qu'il ne propose plus suffisamment de nourriture. *"Ce manque est la plupart du temps lié au climat"*, précise Bruno Chrétien. La baie de Saint-Brieuc présente pour eux plusieurs atouts. *"Les marées sont importantes et dégagent un large espace de vase qui cache une multitude de coques, de vers... Et quand la mer est haute, elle reste peu profonde et permet aux oiseaux de "pêcher" facilement."* En plus d'être un vivier de nourriture, la baie offre aussi un espace étendu et protégé.

Des milliers de kilomètres

Les hivernants qui séjournent dans la baie viennent pour la plupart du Nord ou du Nord-Est de l'Europe. La bernache cravan, par exemple, arrive de Sibérie et parcourt environ 8 000 km. *"Elle quitte son pays où les -40°, en hiver, réduisent ses chances de trouver à manger..."* Dans la baie, il est possible d'observer une multitude d'oiseaux différents : bernache cravan, canard siffleur, canard pilet, combattant varié, bécasseau maubèche...

De novembre à février

En prenant en compte toutes les espèces et leurs divers déplacements, il y a des migrateurs toute l'année dans la baie. *"Mais c'est surtout de novembre à février qu'il y en a le plus"*, indique Bruno Chrétien.

"Nos" oiseaux aussi migrent

Si la baie accueille des migrateurs, "nos" hirondelles, par exemple, quittent la France, en automne, pour se rendre un peu plus au sud, dans le sud de l'Espagne, ou en Afrique du Nord, où il y a davantage de mouches et de moucherons.

Observer et protéger

"Pour observer les oiseaux, il suffit de prendre les sentiers à pied, de ne pas faire trop de bruit et de ne pas trop s'approcher pour ne pas les effrayer... Il est aussi possible de profiter de l'observatoire, situé au-dessus de la plage de L'Hôtellerie, à Hillion." Pour une première découverte, la Maison de la Baie propose des balades "Sur la route des oiseaux migrateurs".

Balades "Sur la route des oiseaux migrateurs", avec la Maison de la Baie, le dimanche 15 novembre, à 10h ; le dimanche 29 novembre, à 10h30 ; le dimanche 13 décembre, à 10h. Tarifs : 6€ pour les adultes, 3€ pour les 6 à 18 ans, gratuit pour les moins de 6 ans. Le nombre de places est limité, pensez à réserver.

Plus d'infos

02 96 32 27 98

www.saintbrieuc-agglo.fr

À lire, le dossier "La migration (partie 1)" dans le n°78 de la lettre de la Réserve naturelle (téléchargeable sur le site de la Réserve naturelle).
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Côtes d'Armor



LA CITÉ
DU GOÛT
ET DES
SAVEURS

Ingrédients pour 4 personnes

Mousse de pommes

- 250 g de jus de pommes
- 375 g de crème
- 5 feuilles de gélatine
- 40 g de sucre

Pommes au caramel

- 250 g de sucre
- 5 cl d'eau
- 300 g de pommes
- 50 g de beurre
- 30 g de chouchen (si vous souhaitez aromatiser le caramel)

Chantilly

- 200 g de crème
- 50 g de sucre

Chips de pommes

- 100 g de pluches de pommes
- 50 g d'eau
- 50 g de sucre



Recette

Verrine pomme-pomme

La Cité du goût et des saveurs vous propose cette recette mettant la pomme à l'honneur.

- Chauffer le jus de pommes. Tremper les feuilles de gélatine dans l'eau froide, les presser et les ajouter dans le jus de pommes, mélanger. Refroidir.
- Monter la crème avec le sucre. Mélanger les deux appareils délicatement puis dresser en verrines.

- Tailler les pommes en brunoise. Faire un caramel avec l'eau et le sucre. Réduire avec les pommes. Recuire avec le beurre, mélanger et dresser.

- Monter la crème au batteur et la serrer avec le sucre.
- Faire un sirop avec l'eau et le sucre. Tremper les pluches dans le sirop, les égoutter. Sécher au four 1h à 120°C.
- Dresser la verrine : la mousse, les pommes, la chantilly et les chips.

L'avis du médecin nutritionniste Hélène Lorand Benech

L'atout de cette recette, c'est qu'elle utilise un fruit de saison riche en fibres et contenant de la vitamine C. Je conseillerais de choisir plutôt des pommes biologiques ou du jardin pour que la peau soit la plus saine possible. On peut également remplacer la gélatine, fabriquée entre autres à partir d'os et de couennes d'animaux, par de l'agar-agar,

gélifiant naturel et végétal extrait d'une algue rouge. Pour moi, il conviendrait de réduire les quantités de sucre. Cela permettrait de rendre la recette plus diététique et de faire ressortir le goût de la pomme. C'est un dessert que je recommanderais pour conclure un déjeuner plutôt qu'un dîner.



BOXE FRANÇAISE

Championnat régional élites B et espoir
gala de combats, le 21 novembre
Steredenn — alsbf@gmail.com

CONCERT SANDWICH

Tempo Luz
le 8 décembre, à 12h15
La Passerelle — 02 96 68 18 40

BALLET

Casse-noisette
le 19 décembre, à 20h30
Palais des congrès et des expositions
02 96 33 32 50

THÉÂTRE

Ras d'eau
le 4 décembre, à 20h30,
La Ville Robert (Pordic) — 02 96 79 12 96

EXPOSITION

"Portraits du Népal" (peintures)
Jusqu'au 30 novembre,
Le Patio (Yffiniac) — 02 96 72 60 33

DANSE

La nuit de la danse
Le 28 novembre, dès 18h
Bleu Pluriel (Trégueux) — 02 96 71 31 20

Animations

On fait quoi avant Noël ?

Pendant la période de Noël, les communes de l'Agglomération proposent de nombreuses animations. Tour d'horizon non exhaustif.

À Saint-Brieuc, les festivités vont commencer le samedi 12 décembre avec une parade déambulatoire en centre-ville. D'autres déambulations suivront ainsi que de nombreux concerts. Des animations et des ateliers seront proposés sur le chapiteau de la fabrique du Père Noël (place du Général De Gaulle) ainsi que sous les halles Brassens.

À Trégueux, le 16^e marché de Noël sera ouvert du 11 au 13 décembre. Plus de soixante artisans seront présents dans le hall de Bleu pluriel. Des délégations de Gammertingen (en Allemagne) et de Lavelanet (en Ariège), villes jumelées avec Trégueux, seront présentes.

À Hillion, le samedi 12 décembre après-midi, il sera possible de faire des promenades en calèche, d'assister à un spectacle clownesque et de remettre sa lettre au Père Noël.

À Plédran, le marché de Noël aura lieu les 19 et 20 décembre, à la salle Horizon. De nombreuses animations, notamment des sculptures sur ballons, sont prévues.

À Langueux, l'Amicale laïque proposera son marché de Noël, le dimanche 6 décembre, à la salle municipale. Au Grand Pré, le spectacle "Plumes à gogo", le vendredi 18 décembre, à 17h, et le samedi 19 décembre, à 11h, ravira les enfants.

À Plérin, le samedi 19 décembre sera une journée entièrement consacrée à Noël. En centre-ville, le Père Noël sera présent dans son chalet de 14h à 18h. Des échassiers déambuleront dans les rues... Il y aura aussi un spectacle de guignol, de la magie, des sculptures de ballons, des jeux en bois, des poneys... À partir de 14h, l'école municipale de musique et la fanfare intercommunale donneront des concerts.

À Pordic, le marché de Noël artisanal s'installera, le dimanche 29 novembre, dans la salle des fêtes, de 10h à 18h30. Le Père Noël devrait passer dans l'après-midi. Des balades à dos d'âne et des ateliers créatifs seront organisés sur place.

Gala

L'illusion à l'honneur aux Scènes magiques

Bertran Lotth, magicien attitré du Futuroscope et invité régulier du "Plus grand cabaret du monde", va présenter son spectacle aux 6^e Scènes magiques, le mardi 22 décembre. Comme pour tous ses spectacles, l'illusionniste, aux nombreuses récompenses, a préparé avec sa troupe une mise en scène soignée, des effets de lumières importants pour que nous puissions faire le plus inoubliable des voyages. Il va nous transporter dans un univers magique où nous perdrons nos repères. Nous plongerons dans une incompréhension aussi frustrante que délicieuse...



Le mardi 22 décembre, à 15h30 et à 20h30, au Palais des congrès et des expositions (Hermione). Tarifs : de 13 à 19€.

Billetterie : Carrefour, Fnac, Géant, Intermarché, Magasins U, Leclerc, Office de tourisme de la Baie de Saint-Brieuc (02 96 33 32 50).

Exposition

"Rok" s'expose à Plérin

"Rok" est d'abord un livre en deux tomes co-dirigé par Fank Darcel, ancien leader du groupe rennais, Marquis de Sade. Mais "Rok", c'est aussi une exposition qui, comme les deux ouvrages, retrace l'histoire du rock en Bretagne de 1960 à nos jours.

Du Val-André à Gourin en passant par Nantes, les débuts du rock breton s'inscrivent sous différents noms d'oiseaux, d'animaux ou pseudonymes auréolés de la bannière étoilée. L'exposition permet de découvrir les Rapaces, les Loups Noirs ou les Sunsets... mais aussi la scène rock bretonne actuelle, au travers de photos tirées sur toile, d'affiches de groupes ou de festivals, d'objets rares tels que des disques d'or remis à des artistes originaires de la péninsule, des instruments emblématiques et uniques telle



la harpe d'Alan Stivell ou encore un costume de scène de Yelle.

Exposition jusqu'au 18 novembre, au Cap, 6, rue de la Croix, à Plérin. Entrée libre.

Plus d'infos
Tél. 02 96 79 86 01
contact@ville-plerin.fr

Livres jeunesse

Un salon pour aimer lire

La 17^e édition du salon du livre jeunesse de Ploufragan va se dérouler du 9 au 12 décembre. Le samedi 12, 27 auteurs et illustrateurs de livres jeunesse vont dédicacer leurs ouvrages et rencontrer leurs lecteurs.

Ce rendez-vous, ouvert à tous et gratuit, a lieu à l'école Louis-Guilloux, de Ploufragan, où des expositions et des animations seront proposées tout au long de la journée. En

amont, des auteurs et illustrateurs vont intervenir dans des écoles, des collèges, des médiathèques du département pour présenter leur travail. Au total, il y aura plus de 250 interventions auprès des enfants. Une belle façon de sensibiliser à la lecture !

Le salon du livre jeunesse, ce sont aussi des conférences, du théâtre et un défi-écriture... Alors, à vos agendas !

Salon du livre jeunesse de Ploufragan, du 9 au 12 décembre.

Dédicaces et animations, le samedi 12 décembre, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, à l'école Louis Guilloux, 29, rue de la Mairie, à Ploufragan. Entrée libre.



Plus d'infos
livredejeunesse.canalblog.com

Solidarité

Randonner contre les violences faites aux femmes

Dans le monde, entre 35 et 70% des femmes et filles sont exposées à une forme de violence physique et/ou sexuelle au cours de leur vie. En France, une femme décède en moyenne tous les trois jours sous les coups de son compagnon. Et en Côtes d'Armor, plus de 1 400 femmes ont été reçues, en 2014, par les associations accompagnant les victimes de violences... Vous souhaitez montrer votre engagement contre ces violences, contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore connaître les lieux d'aide et de soutien ? Venez marcher, rencontrer et échanger, le dimanche 29 novembre, à l'hippodrome de la Baie, à Yffiniac.

Plusieurs randonnées et une initiation à la marche nordique sont notamment au programme. Tout au long de l'après-midi, le village animation proposera des ateliers ludiques d'initiation sportive pour les enfants de 3 à 12 ans et des stands



d'information et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes (films, documentation, expositions), avec des associations spécialisées.

Dimanche 29 novembre, à partir de 13h15, journée solidaire contre les violences faites aux femmes, à l'hippodrome de la Baie, à Yffiniac.

Départ collectif des randonnées, à 13h45, à l'hippodrome : 8 km, 5,2 km, 2,4 km (randonnée poussette) guidées par les associations Les Pousse Cailloux, Pled' Rando et le comité départemental de randonnée pédestre. Participation pour les randonnées : 1€ par adulte, gratuit pour les enfants. À partir de 16h30, un goûter sera offert à tous les participants.

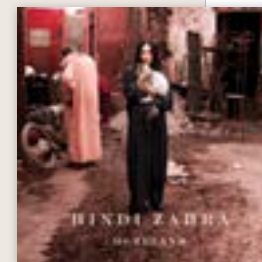
Concert

Hindi Zahra à La Citrouille

Hindi Zahra se produit à La Citrouille, le vendredi 4 décembre, où elle va reprendre les titres de "Homeland", son nouvel album élaboré au Maroc, sa terre natale. La chanteuse a profité de ce temps d'introspection et de solitude pour se replonger dans la musique de son cœur. Les influences viennent du monde entier. Chantant en berbère, en français ou en anglais, elle nous invite dans une soul mondiale progressive avec comme guide sa voix somptueuse, chaleureuse et douce.

En première partie, Mazarin, un groupe de Laval lauréat de l'Ampli Ouest-France 2014, mêle guitare classique et bidules électroniques, mots flâneurs et accords mineurs, pour mieux peindre, par petites touches, les contours d'une mélancolie domestique et radieuse.

Hindi Zahra et Mazarin, le vendredi 4 décembre, à 21h, à La Citrouille, place Nina Simone, à Saint-Brieuc. Tarifs : de 5 à 27€. 02 96 01 51 40.





Marie-Claire DIOURON
Pour le groupe des élus
de la majorité

Groupe de la majorité

Forte mobilisation des élus locaux contre la baisse des dotations

Le 19 septembre dernier fera date dans l'histoire des collectivités territoriales car ce fut l'occasion d'une manifestation inédite, tant dans sa forme et son organisation, que dans son contenu et son ambition.

Des milliers d'élus locaux, représentant l'ensemble du territoire, ont fait "cause commune" au-delà des considérations partisans, pour relayer l'inquiétude légitime suscitée par les décisions nationales qui pèsent sur l'investissement public local, la qualité des services de proximité et la marge de manœuvre budgétaire des collectivités.

Ce rassemblement s'inscrivait naturellement dans une volonté d'interpellation des pouvoirs publics sur de telles conséquences, mais s'adressait aussi à la population qui doit être légitimement sensibilisée puisque ces conséquences affectent la vie quotidienne sur les moyens permettant de répondre à ses attentes et ses aspirations.

L'ampleur de ce mouvement a largement démontré que les décisions de l'État, voulues et initiées au niveau gouvernemental, mettent en cause la capacité des élus locaux à assumer pleinement leur mission au service de la population, et compromettent dangereusement les perspectives de dynamisme et de développement des territoires dont ils ont la charge.

Pour l'Association des Maires de France (AMF) qui est à l'origine de cette mobilisation nationale, il ne s'agit pas de refuser que les collectivités participent à l'effort de réduction des déficits publics ; il s'agit de réclamer une révision d'urgence du calendrier de l'effort demandé, et un arrêt de l'alourdissement des charges et de l'accroissement des normes de toute nature qui ne cessent de peser sur la fonction-

nement et la gestion de l'action locale : Que des dépenses nouvelles et imprévues, liées à l'évolution des rythmes scolaires, à l'accessibilité, à l'amiante... ! Que de complexité nouvelle, liée à la lourdeur des procédures administratives, et aux mesures diverses qui compliquent et exaspèrent... !

Il s'agit en réalité d'un appel des élus locaux à la mise en œuvre avec l'État d'un véritable partenariat qui s'inspire d'une réelle volonté de dialogue, et qui s'inscrit dans un contexte de confiance réciproque.

Il s'agit de réclamer une révision d'urgence du calendrier de l'effort demandé, et un arrêt de l'alourdissement des charges et de l'accroissement des normes...

Aujourd'hui, nous en sommes loin, ce qui justifie que ce mouvement doive se prolonger avec responsabilité pour que des améliorations significatives puissent être consenties, tant sur le plan de l'accompagnement financier de l'État, que dans le cadre des politiques contractuelles déclinées au plan local.

L'agglomération, pour ce qui la concerne, est naturellement impactée par ces contraintes diverses, ce qui nécessite qu'elle poursuive la réflexion engagée sur ses compétences, ses politiques, ses priorités, le dimensionnement de son offre de service, en lien avec ses marges de manœuvre financières qui se rétrécissent.

C'est dans le cadre d'une démarche globale de responsabilité que la Communauté d'Agglomération aborde la phase d'élaboration des orientations budgétaires pour 2016, en tentant de trouver le juste équilibre entre une ambition et une action volontariste et dans un cadre financier contraint et limité, sachant dans le même temps que les facultés contributives issues du levier fiscal ont elles aussi leurs limites d'acceptabilité. ●



Maryse LAURENT
Pour le groupe des élus
UDB – Divers Gauche

Groupe de la minorité

Climat : ça chauffe !

La France accueille la 21^e Conférence climatique des Nations Unies fin 2015. Les bilans alarmistes impliquent que chaque pays s'engage pour l'avenir de la Planète. De nombreux territoires n'ont pas attendu pour le faire.

Le Costa Rica produit plus de 90% de son énergie avec des sources renouvelables. Le pays a un processus de labellisation des entreprises de tourisme durable et 30% de son territoire est situé en zone protégée.

La ville de Fribourg, en Allemagne, a une politique très engagée dans le domaine de l'environnement, des énergies renouvelables, de la gestion des déchets et de la sobriété énergétique.

En Bretagne, la communauté de communes du Mené a depuis 10 ans l'objectif d'une autonomie énergétique en 2030. Toutes formes de projets y sont stimulées pour atteindre cet objectif.

Initiatives locales pour un résultat global !

Des communes telles Silfiac, Langouet sont engagées dans une démarche de développement durable depuis des années.

L'Agglomération a mis en place des projets durables : chaudière bois à Brézillet, toit photovoltaïque à l'hippodrome, chauffage biogaz de la piscine Aquaval, location de vélos électriques...

Toute initiative en faveur de la Planète compte que ce soit à l'échelon familial, scolaire, entrepreneurial, communal ou d'un pays... ●



Jean-Luc COLAS
Pour le groupe
des élus communistes

Le logement social en danger ?

À l'été 2015, le gouvernement annonce la création d'un fonds de mutualisation des bailleurs sociaux. Bonne nouvelle ? Pas vraiment ! La mesure, sournoise, cache la mort programmée des aides destinées à soutenir la construction de logements sociaux.

L'État doit rester et restera un financier direct du logement social

En effet, cette aide subit une baisse drastique des financements de la part du gouvernement, depuis plusieurs années. En 2017, celui-ci franchira une nouvelle étape en transférant totalement ces aides via ce fonds de mutualisation alimenté par les bailleurs sociaux. Une mesure qui passe mal auprès des associations de locataires. Ainsi la secrétaire de la Confédération Syndicale des Familles déclare : *"On entérine le fait que les bailleurs, les locataires déjà en place, vont payer la construction des nouveaux logements sociaux. Une solidarité entre locataires se substitue peu à peu à la solidarité nationale, à laquelle les locataires contribuent pourtant en payant la taxe d'habitation et la TVA"*.

François Hollande, le même jour, a pourtant déclaré : *"L'État doit rester et restera un financier direct du logement social"*.

Cherchez l'erreur... ●



Ronan KERDRAON
Pour le groupe
des élus socialistes

Intercommunalité : une opportunité à saisir !

L'actualité de nos collectivités locales est marquée par la mise en place de la nouvelle organisation territoriale issue de la loi NOTRe.

Au moment où ces lignes sont écrites le préfet des Côtes d'Armor s'appête à soumettre aux élus un nouveau schéma de coopération intercommunale.

Cette nouvelle étape institutionnelle est cruciale pour notre agglomération.

Certes le calendrier qui nous est imposé est particulièrement contraint et le rythme un peu trop soutenu.

Pour autant, nous devons nous inscrire dans ce processus avec volonté et ambition.

C'est une occasion quasi unique et qui ne se représentera sans doute pas de si tôt d'inscrire durablement l'agglomération briochine dans le concert breton aux côtés de celles de Rennes, Brest et Lorient.

À nous élus — en lien avec nos populations — de saisir cette opportunité !

Se pose immédiatement le périmètre que pourrait prendre le futur territoire dans lequel nous serons partie prenante.

Bien évidemment, un tel regroupement ne peut s'entendre qu'en terme de bassin de vie.

Nos partenaires naturels sont Sud-Goëlo, Leff Communauté, Quintin communauté, Centre Armor Puissance 4 et le Pays de Moncontour voire Lanvollon-Plouha avec qui nous partageons déjà des initiatives communes : tourisme, traitements des déchets, droit des sols...

Pour autant, il nous faut construire ensemble.

La méthode que nous devons employer doit s'inspirer du travail réalisé depuis une trentaine d'années. En effet, nous avons su nous doter de compétences propres en particulier en matières d'eau et d'assainissement, de transports, de tourisme, de logements...

À chaque étape de la construction intercommunale, la concertation a été de mise et la solidarité entière.

C'est cette méthode que nous devons proposer aux intercommunalités susceptibles de nous rejoindre.

Notre projet de territoire a permis de répondre à la diversité de nos communes tout en leur donnant les moyens d'être "plus fortes ensemble".

Ce projet se fonde sur une proximité vécue et une qualité de services à la population reconnue.

Sachons — dans un esprit d'ouverture — le faire partager.

Chacun des acteurs doit pouvoir trouver sa place pour évoluer, pour s'adapter dans les meilleures conditions, pour imaginer, pour créer, pour développer. ●

Jean-Louis Brossard

Les Transmusicales de Rennes, c'est lui !

Jean-Louis Brossard, co-directeur des Transmusicales et référence dans le monde de la musique, a découvert le rock à Saint-Brieuc où il a vécu de 1 à 18 ans. Un ultra-passionné sans âge et sans complexe.

Dans l'univers de la musique, Jean-Louis Brossard est la personne à séduire. Même s'il se défend d'être un faiseur de carrières, difficile d'oublier qu'il a fait monter sur scène des Étienne Daho, Björk, Nirvana, Ben Harper, Portishead... à l'époque, tous inconnus ou presque. Son truc : programmer ce qu'il aime, rien que ce qu'il aime et tant mieux si après ça marche !

Sûr de lui, Jean-Louis Brossard l'est et il l'assume. *"Je suis lion et fils unique, ça n'aide pas"*, plaisante-t-il. Mais loin de lui toute prétention ou arrogance. D'emblée il pratique le tutoiement affable et accepte sans façon d'évoquer sa vie briochine.

"Je suis né à Bordeaux, mais je suis arrivé à Saint-Brieuc, j'avais 1 an, raconte-t-il. Mon père était professeur de basson et de solfège au conservatoire." Il se souvient être allé à l'école Baratoux et surtout des heures qu'il passe gamin chez le boulanger à jouer dans le fournil avec ses enfants. *"J'adorais faire la tournée avec eux."*

Il pratique quelques années le judo et apprend à jouer du violon de 5 à 15 ans. *"C'était mon père qui me faisait bosser..."* Le conservatoire ce n'est pas son truc. *"On passait nos auditions de fin d'année à La Passerelle tout seul face à cinq personnes qui nous évaluaient..."*

Une expérience qui, par chance, ne le dégoûte pas de la musique. Mais lui, ce qui le fait vibrer c'est le rock. *"J'avais 12, 13 ans et je découvrais un truc énorme !"*

Son mentor n'est pas son père, qui affectionne plutôt le jazz, mais Pierre Lattès. *"J'attendais 22 heures pour écouter le Pop Club (sur France Inter) dont il était le programateur."* En véritable passionné, il prend des notes pour pouvoir commander les disques à Sainte-Cécile, le disquaire de la rue du Général-Leclerc. *"J'allais aussi de temps en temps au Monoprix qui avait un rayon disques pas trop mal."* Et plus que tout, il se souvient du premier 45 tours qu'il achète : "Apples and oranges", de Pink Floyd. C'est en 1967 et le tout jeune Jean-Louis ne sait pas encore qu'il démarre une collection faramineuse de vinyles et CD.

Son premier concert électrique, il le vit, encore une fois à Saint-Brieuc. *"C'était un spectacle d'Alan Stivell..."*, se souvient-il. Il est alors adolescent et bien dans ses baskets. Déjà meneur de bande ou "rassembleur" — comme il dit — il part aux Rosaires sur son Ciao vert après les cours à Anatole Le Braz ou

à Rabelais. Les week-ends, il lui arrive de filer jusqu'à Binic, à la discothèque Le Radeau. De ces belles années, il ne lui reste plus vraiment de copains. S'il revient à Saint-Brieuc, à la Ville Jouha, c'est pour voir sa mère.

Une fois le bac en poche, Jean-Louis Brossard s'inscrit à la fac de médecine, à Rennes. *"Mon père voulait que je devienne médecin, comme mon grand-père."* Mais les nuits rennaises, l'effervescence musicale, le happent. Il fréquente les Marquis de Sade, le tout jeune Étienne Daho... C'est là que tout commence et que naissent en 1979 les Transmusicales.

Nous voilà en 2015, le festival arrive à sa 37^e édition et son directeur-programmateur ne montre aucun signe de lassitude. Il court les festivals à travers le monde, écoute pendant des heures des maquettes à la recherche de groupes novateurs. Et les jeunes, les pros, les fanas de musiques, tous les ans, sont au rendez-vous des Trans. Quelle réussite !

Il n'est pas devenu médecin comme le désirait son père, mais ce papa de trois enfants a su faire de sa passion son métier. *"Et puis, ma mère est fière quand elle me voit à la télé."*

*Transmusicales de Rennes,
du 2 au 6 décembre.
lestrans.com*